

M-154

S 205

B328d

B.3.3.

Maintenant

15 FEV 1965

F É V R I E R

1965 No 38

PRÊCHER: À QUOI BON ?

LES JUIFS

RAPPORT PARENT

SPIRITUALITÉ
AN 2000RENOUVEAU
LITURGIQUEPETITES VILLES
FENÊTRES CLOSESSommaire complet
à l'intérieur

Avant que vous, consommateurs hebdomadaires de nos sermons et homélies, de nos « prêches et prêcherie », ne criez votre déception ou votre rage, laissez-nous vous dire quelques mots des découragements et tentations qui nous assaillent en face de ce ministère de la prédication. Tout récemment, une maman me parlait de son fils, formé dans l'un de nos collèges, et qui maintenant s'éloigne de la foi : « On lui a fait tant de sermons... et il a l'horreur des choses religieuses ». Mgr Dupanloup s'étonnait, il y a quelque cent ans, que le peuple reste croyant, malgré notre enseignement religieux et notre prédication : « Chaque dimanche, 30,000 sermons en France, et le peuple continue à croire ! » Des fidèles en grand nombre sont convaincus que nous profitons de la messe, qui est obligatoire, pour leur imposer un sermon, qui ne l'est pas du tout, comme on se servirait de la messe pour faire la quête ! Ils auront aussi retenu de l'enseignement des moralistes qu'on ne manque pas la messe en arrivant pour l'Offertoire... S'ils n'échappent pas à la quête, au moins échapperont-ils au sermon ?

Dans le christianisme contemporain, a-t-on dit, la prédication est probablement ce qu'il y a de plus affligeant et une « crise » est commencée qui ne se terminera pas demain. Nous prêtres, savons mieux que quiconque, me semble-t-il, non seulement ce que pensent nos auditeurs, mais aussi la piètre réputation des sermons, parce que nous en avons entendus autrefois et le souvenir qu'ils nous laissent est bien pâle ; aussi parce que nous écoutons souvent nos confrères et suivons une retraite chaque année. Avouons que nous vous ressemblons étrangement : habitués ou indifférents, visiblement ennuyés ou agacés.

FACE AU DEVOIR

Pleinement conscients de la valeur et des résultats des sermons, éloignés des premières émotions de notre sacerdoce mais justement angoissés par la foi à transmettre au monde *tel qu'il est*, nous devons nous remettre devant le but que notre ministère nous assigne : « C'est une charge qui m'est confiée », dit saint Paul, « une nécessité qui m'incombe : malheur à moi si je n'annonçais pas la Bonne Nouvelle ! » Le Code de Droit Canonique parle d'un « devoir propre et très grave » pour les pasteurs de prêcher les dimanches et fêtes d'obligation (C. 1349). Nous n'avons donc pas le choix : nous avons à proclamer *ce qu'il faut croire pour être sauvé. Nous sommes dépositaires de la parole qui sauve !*

En principe, prêtres et laïcs sont d'accord. Il faut susciter et nourrir une vie chrétienne qui soit, dans la foi, une rencontre des hommes avec Dieu, et cela se fait par la prédication. Avouons toutefois qu'en présence du grand effort que celle-ci exige : se concentrer, choisir un thème selon les besoins de nos auditeurs, creuser ce sujet, l'exprimer en termes simples et vrais ; il est facile de fuir en se donnant bonne conscience. Par exemple, on insistera longuement sur une quête, ou une directive de l'Evêché ; on recommandera les associations paroissiales, les réunions de la semaine, les écoles, les loisirs, etc. Nul doute qu'il faille informer les fidèles sur une quantité de choses : le prône est fait pour cela. Mais la Parole de l'Evangile, celle qui est essentielle à la foi, elle sera escamotée, abrégée ou inexistante, faute de temps ! Disons mieux : faute de courage.

Tout comme il y a des fidèles qui fuient les sermons, il y a des prédicateurs qui refusent d'en faire. Alors que nous affirmons tous que la prédication, l'authentique et la véritable, est d'une importance vitale pour *savoir et vivre la foi*, il arrive, *en pratique*, que nous donnions l'impression contraire. Que l'on observe le comportement des laïcs, leur attention, leur exactitude... notre propre comportement et notre manière de préparer nos prédications !

LA PREMIÈRE DES RÉFORMES

Il devient de plus en plus évident qu'on dépense actuellement, chez nous comme ailleurs, un immense capital d'efforts, de zèle, de recherches et d'inventions apostoliques. Mais on ne semble pas encore se douter — et le Concile lui-même n'a pas prévu de schéma — que la réforme, plus urgente et plus efficace que beaucoup de méthodes nouvelles et de stratagèmes inédits, c'est encore la *prédication dominicale*. Dans chaque paroisse, chaque dimanche, après l'Evangile, un homme monte en chaire pour parler à une vaste assemblée. Si cet homme, partout, se rendait compte des possibilités qu'il détient et se mettait sérieusement en mesure d'en tirer parti, il se produirait en quelques mois une telle *renaissance religieuse* qu'elle laisserait dans l'ombre des années d'initiatives prises en tout secteur. Il ne s'agit pas de boudier d'autres formes d'apostolat — dont plusieurs façons d'enseigner — encore faut-il se rappeler qu'il existe des priorités dont la Parole de Dieu à annoncer sur l'ordre même du Seigneur : « Allez, enseignez toutes les nations ».

Sans doute notre prédication, dans son ensemble, manque-t-elle du vrai de la foi et du vrai de la vie, mais avant tout elle manque de *conviction*, peut-être la cause principale des deux autres déficiences. Je connais de nombreux prêtres qui sont de bon conseil et soutiennent une conversation vivante, même piquante. On dirait qu'entre l'Evangile et le Credo se produit en eux un déclic de clichés et de banalités, une sorte d'éclipse qui permet de conclure : le sermon est le seul moment où ces hommes n'ont plus rien à dire qui vaille la peine d'être écouté. Pourtant, le curé qui a manqué sa prédication du dimanche a manqué sa semaine du point de vue pastoral.

RÉDACTION, ADMINISTRATION,
ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ,
2715, Chemin Côte-Ste-Catherine,
Montréal-26, P. Q. Tél. 739-2758

Le Ministère des Postes, à Ottawa,
a autorisé l'affranchissement en numéraire
et l'envoi comme objet
de la deuxième classe
de la présente publication.

Frais de port garantis
si non livrable.

Personne ne songerait à douter de leur foi ni de leur sens du devoir, non plus que d'une expérience acquise au contact quotidien des problèmes humains. Leur manque de conviction vis-à-vis de la prédication s'explique sans doute de plusieurs manières. Entre autres raisons, retenons celle-ci : il existe dans les milieux cléricaux un préjugé, à savoir que la religion comme telle n'intéresse pas l'homme ordinaire. Ce que j'en sais, c'est le contraire : les ecclésiastiques et les intellectuels patentés mis à part, les gens ordinaires, plus particulièrement les jeunes et ceux qui sont en « crise », agressifs vis-à-vis la question religieuse, se pressent d'eux-mêmes vers le prêtre, pour lui soutirer quelques connaissances qui leur font défaut. Il faut participer à certaines réceptions mondaines pour voir comment on accapare le prêtre, à condition toutefois que celui-ci n'apparaisse pas comme un pion ou un croque-mort.

JADIS ET AUJOURD'HUI

Le chanoine F. Boulard dans *Problèmes missionnaires de la France rurale* écrit que la « lente agonie » du village chrétien et sa décadence ne sont pas dues à « la force de l'ennemi, mais à la faiblesse de ceux qui devaient la combattre ». Si la religion s'est desséchée en affaire d'habitude et la pratique religieuse en routine, déclare-t-il, c'est que « la foi n'a pas été prêchée à toute une masse, à des millions d'hommes en France ; la Bonne Nouvelle n'a pas été annoncée (I, 190). Une grosse partie du clergé n'a pas prêché la foi comme il le fallait. Certains prêchaient mal, d'autres rarement ou jamais. De même l'enseignement religieux était souvent négligé ». De telles constatations nous amènent à penser qu'aujourd'hui, parce que la descente est plus rapide, il suffirait d'un manque d'enseignement — et les formules sont variées — durant deux ou trois années pour qu'une communauté, en apparence résolument chrétienne, brise avec sa foi. D'ailleurs, nos malaises actuels, défections et critiques, incompréhension et agressivité s'expliquent majoritairement par les carences de la formation chrétienne. On l'a déjà assez proclamé partout, pour nous dispenser de toute insistance. A remarquer toutefois que le phénomène n'est pas une exclusivité québécoise, puisque Pie XI constatait au plan universel que « l'ignorance religieuse était une plaie vive au flanc de l'Eglise ».

Si nous savions seulement notre chance : avoir l'occasion chaque dimanche d'exposer nos idées les plus chères devant des milliers de personnes accueillantes, qui se pressent encore autour de nos autels et de nos chaires. Puisse-t-on leur livrer des valeurs essentielles, non des futilités, leur donner l'idée centrale de la religion, sans nous perdre dans l'archéologisme, le moralisme, le rubricisme ! Si quelqu'un manifeste de la lassitude et que celle-ci déteint sur sa parole, c'est davantage le prédicateur. Le peuple se presse encore aujourd'hui pour entendre une parole dont il éprouve le besoin, parce que la foi ne peut naître et vivre sans l'audition, mais l'audition vient de la prédication qui prépare le chemin de la foi, à la manière d'un instrument et d'une médiation.

COMMENT S'Y PRENDRE

Puisqu'il existe un devoir de la prédication, aussi grave que celui de la communion, prêtres et laïcs n'ont pas plus le droit de se fatiguer de la Parole de Dieu que de l'Eucharistie, même si dans les deux cas, les résultats profonds ne sont pas exaltants à vues humaines. Nous devons en conséquence, après avoir renforcé notre conviction, nous donner la meilleure formation doctrinale et pastorale, biblique et liturgique que réclament à la fois un art ardu et les exigences de nos temps. Des études nombreuses existent sur la prédication ; il n'est pas question de les reprendre mais de se rappeler brièvement quelques exigences. Et si celles-ci nous apparaissent exactes, vous et moi essaierons de nous y conformer le moins mal possible.

Pour bien prêcher, des formules et des méthodes, voire des recettes et des trucs s'enseignent ici et là. Sans négliger l'aspect technique et tout

sommaire

ARTS ET LETTRES

Le cinéma au Québec :	
Guy-L. Côté	66
Chrétien ou Montréalais :	
G.-A. Vachon	71

ÉDUCATION

Pour garder les vaches :	
Pierre Aubailly	58
La technique réhabilitée :	
Pierre Vennat	59
Les autres et le rapport	
Parent : Claude Vidal	61

ÉGLISE

Une Eglise ouverte : Jacques Leclercq	45
Monde catholique anglophone : Pierre Saucier	52

INTERVIEW

Les Juifs : qui sont-ils ? :	
H. Pelletier-Baillargeon	54

LITURGIE

L'Equipe liturgique :	
Claude Gendron	47
A l'heure de la liturgie :	
Jean Rivest	49

PASTORALE

Prêcher : à quoi bon ? :	
H.-M. Bradet	41

POLITIQUE

Scandales politiques :	
Paul Doucet	76

SOCIOLOGIE

Socialisation de la médecine : Jacques Boulay	63
Vers les sommets ? :	
Louis Beaupré	64
Petites villes, fenêtres closes : Jocelyne Dugas	69

SPIRITUALITÉ

Spiritualité, an 2000 :	
Benoît Lacroix	51

SYNDICALISME

Guérilla ou table ronde :	
Jean-Réal Cardin	67

THÉOLOGIE

« Pleins feux » sur l'Eglise :	
Paul Doucet	73

un côté « métier », comme la diction, les pauses, les phrases correctes, le style direct, etc., il y a surtout la personnalité humaine des prédicateurs, à tel point qu'un orateur de renom disait que la prédication ne s'enseigne pas. Elle est Parole de Dieu, mais Parole qui s'incarne dans un homme, son intelligence, sa sensibilité, sa culture, ses expériences. Autrement dit, il faut ce que le Curé d'Ars appelait « un cœur liquide », c'est-à-dire une âme qui sache vibrer, capable de faire siens les soucis et les élans de ceux qui l'écoutent, tout en étant reliée à Dieu dans une foi adulte. C'est pourquoi, écrit F. X. Arnold dans *Serviteurs de la foi* : « le message chrétien requiert le plein emploi de toutes les énergies, naturelles et spirituelles, de celui qui entre à son service », Parole de Dieu par et à travers la parole d'un homme, à l'âme chaude et croyante, ou « l'homme vivant derrière la parole parlée ». Plus riche et plus vivante sera l'âme de l'orateur, d'autant plus puissant sera son effet sur les auditeurs. Ce qui est vivant seul suscite la vie : aucunement la distribution mécanique de textes bibliques et la mosaïque de citations liturgiques. Ainsi donc, la prédication consiste principalement à *être* (vrai de la foi et vrai de la vie) et secondairement à *connaître* : d'une part la Parole ou le Message, et d'autre part, les humains tels qu'ils sont sans oublier leur âge, leur milieu, leur formation, enfin toute leur complexité. En revendiquant ce vaste savoir, le cardinal Saliège disait : « Si vous n'étudiez pas, taisez-vous ! »

DANS LE RENOUVEAU LITURGIQUE

Que sera le « sermon » dans la nouvelle dimension liturgique ? Il est désormais acquis que la prédication n'est pas une sorte de parenthèse dans la messe, mais prend son départ dans la célébration et conduit à une meilleure participation. Pour la masse des fidèles, mis à part un petit nombre d'initiés, l'intelligence de la liturgie n'est pas une tâche facile. Tout comme la Bible, la liturgie apparaît comme la survivance d'un autre âge. Des spécialistes travaillent présentement à un meilleur choix de textes, plus intelligibles aux mentalités actuelles, et ce sera une autre étape du renouveau.

Parmi les écueils que rencontre ce qui s'appelle maintenant l'homélie, mentionnons les explications historicistes et les commentaires intemporels, la volonté de rattacher à tout prix le thème imposé (comme la semaine de l'unité, des techniques de diffusion, de l'embellissement) à l'épître ou à l'Evangile du jour. Ou encore le désir de parler de la foi à partir de textes qui ne la mentionnent que de très loin. On s'abandonnera alors à toute une acrobatie, à une exploitation factice, dont le moins qu'on puisse attendre sera l'obscurité. S'il y a tant de catholiques, par ailleurs ouverts et accueillants aux réformes, qui opposent de la résistance au renouveau liturgique, c'est qu'ils sont choqués par une nouvelle scolastique, de nouvelles abstractions et une façon d'utiliser la Parole de Dieu qui ne fait pas l'éducation de la foi. Pour rassembler les hommes en un seul corps avec le Christ, il faudra prêcher, et c'est tout autre chose que de faire de l'exégèse, de l'histoire, de l'archéologie. Qu'on leur fournisse des *motifs*, sinon des motivations de mieux adhérer aux mystères, des raisons de mieux croire et d'aimer !

Concluons que la nouvelle ère liturgique, en préparation depuis tant d'années, marque une étape capitale dans nos manières de prier. Quant au difficile problème de la prédication, il sera l'objet de nouvelles expériences et tentatives. Il est trop tôt pour dire si la « nouvelle prédication », à coup sûr meilleure que l'ancienne, répondra adéquatement aux exigences de la Parole de Dieu d'une part et aux besoins des fidèles d'autre part. Quoi qu'il en soit, des tâtonnements sont inévitables, particulièrement à l'intérieur des textes actuels, mais l'optimisme triomphe en définitive, et la preuve principale en est que désormais, partout, on recherche les meilleurs moyens de transmettre. Enfin lancés sur cette heureuse pente, puissions-nous sinon régler, tout au moins améliorer cette prédication dominicale dont dépend si largement l'avenir de la foi !

UNE ÉGLISE OUVERTE

JACQUES LECLERCQ

C'est un mouvement d'ensemble. En passant de l'Eglise de chrétienté à l'Eglise missionnaire, tout se transforme et on revient à l'Eglise des Apôtres.

UNE VIE COMMUNAUTAIRE

Un mouvement global partant de tous côtés. On ne sait où commencer ; mais quand on parle, on doit bien partir de quelque chose.

Partons de la vie communautaire. On est ensemble ; on travaille et on agit ensemble ; on s'entraîne mutuellement — et chacun dépend de l'ensemble. Le chrétien ne se sauve pas seul ; il ne se sauve qu'en aidant les autres à se sauver. Le problème essentiel de ma vie n'est pas de me sauver, mais d'apporter ma part au salut du monde.

Le chrétien doit être agissant dans son milieu, et l'Eglise dans le monde. Etre agissant : manifester la vertu du Christ.

On manifeste la vertu du Christ si on l'a en soi ; il n'y a pas moyen de la manifester autrement ; et la vertu du Christ se manifeste nécessairement si on l'a en soi. Mais manifester la vertu du Christ est autre chose que respecter un code de morale et fréquenter les sacrements. Sans doute celui qui a en lui la vertu du Christ, respecte la morale et fréquente les sacrements ; mais ce n'est pas encore là la vie chrétienne ; ce n'est qu'un point de départ. Pour connaître la vertu du Christ, il faut être rempli de Jésus, avoir son attitude devant la vie. Un moyen pour cela est de lire l'Evangile — que ne lisaient jamais les chrétiens du siècle passé... Le retour actuel à l'Evangile est un phénomène important dans la vie de l'Eglise.

Le milieu humain auquel on participe doit donc exprimer le Christ. C'est le seul but : former une communauté dans laquelle l'esprit du Christ soit vivant.

Tout cela semble fort naturel aux chrétiens animés par le souffle de notre époque. Personne n'y songeait, autrefois. La messe en donne un exemple à peu près symbolique : on organise des messes communautaires auxquelles tous participent, s'unissant ensemble au sacrifice, la messe étant une action collective — comme le Christ l'avait indiqué. Autrefois, dans cer-

tains pays, on avait les messes qu'on pouvait, d'une certaine manière, dites communautaires, parce que le peuple chantait en chœur, sans que ces chants eussent de rapport nécessaire avec le sacrifice... Et les prêtres célébraient la messe pour leur compte — leur messe — sans s'occuper du peuple, de même que les fidèles assistaient à la messe sans s'occuper de ce que le prêtre faisait ou disait à l'autel, pratiquant leurs dévotions personnelles, ne sachant même pas ce qu'était la messe.

Dans la plupart des pays on trouve encore de vieilles gens — nombreux parfois — qui estiment qu'aux messes communautaires, il n'y a pas moyen de prier, parce que la prière, dans leur esprit, est un entretien silencieux, seul à seul avec Dieu. On ne prie pas avec ses frères, pensent-ils ; on prie seul — les personnes qui cherchent une place derrière une colonne, de façon à ne rien voir et à ne rien entendre. — D'ailleurs ceux qui les entourent à l'église sont-ils à leurs yeux des frères ?

Un curé français, dans une paroisse de campagne déchristianisée, raconte qu'il y a encore trois familles qui vont à la messe, mais elles s'arrangent pour arriver par des chemins différents, parce qu'elles ne veulent pas se parler. Le curé continue à célébrer ; il ne paraît pas avoir songé à faire autrement. Mais ne devrait-il pas refuser de célébrer pour eux, puisque, de toute évidence, ils ne se traitent pas en frères ?

Par contre un évêque américain jette l'interdit sur les églises de son diocèse où les Blancs refusent d'assister aux mêmes messes que les Noirs. L'esprit chrétien est un esprit de fraternité. Si on ne voit pas des frères dans les autres, on n'est pas chrétien.

DIEU EST COMMUNAUTAIRE

Dieu a fait de nous un peuple ; le Christ est mort pour le genre humain, pas pour un tel ou un tel, pour le genre humain. Dans une phrase célèbre, souvent citée, Pascal dit : « Il a versé telle goutte de son sang pour toi. » Ce n'est pas vrai : il a tout versé pour chacun de nous. Tout son sang pour tous.

Les chrétiens sont le peuple de Dieu — un peuple, non des individus juxtaposés. Notre mission est de développer le Royaume de Dieu sur la terre, en prélude à celui du ciel. On est à cent lieues d'une religion individuelle où chacun ne s'occupe que de son salut.

Ces familles qui se retrouvent à la messe et ne veulent pas se parler, à qui donneront-elles le désir de se joindre à elles ? Si ce sont là les catholiques, comment pourrait-on désirer le devenir, ou simplement estimer cette foi ? Ces catholiques vont à la messe, parce que c'est l'usage de leur famille, mais il n'y a rien de l'esprit du Christ en eux.

« Vous êtes une nation sainte, dit saint Pierre, un peuple que Dieu s'est acquis afin que vous annonciez les perfections de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière... » (I Ep. II, 9). Mais nos trois familles qui vont à la messe et ne veulent pas se parler, pensent-elles à annoncer quoi que ce soit ? Elles assistent à une cérémonie chrétienne, mais elles ne savent pas ce que c'est, et leur attitude blasphème le nom de Dieu.

Je me demande si cela sert à quelque chose que le curé dise la messe pour eux, sinon à discréditer l'Eglise.

« Ce n'est pas pour rire que je vous ai aimés » dit Notre-Seigneur à saint Angèle de Foligno. On ne peut pas reprocher de rire aux chrétiens dont je parle ici. Ils s'ennuient ; ils trouvent la religion ennuyeuse ; ils sont résignés, un peu comme des bêtes, se livrant à des pratiques qui n'ont pour eux aucun sens, sinon de suivre une habitude — et qui n'exercent aucune influence sur leur vie.

Et peut-être même croient-ils que c'est cela la religion !

Alors ? Eh bien ! il faut changer cette religion-là qui n'est pas celle du Christ, et revenir à celle du Christ.

Il doit être clair que la vocation chrétienne est ce que dit saint Pierre : annoncer. Ceux qui ne veulent pas annoncer, qui veulent seulement se sauver, ne se sauveront pas. Ils n'ont aucune chance.

Ou s'ils ont une chance, celle-ci ne vient pas de ce qu'ils font, mais uniquement de la miséricorde divine qui dépasse toutes nos insuffisances. Mais cela, c'est une tout autre question.

DES FRÈRES

A une réunion de prêtres français où plusieurs curés s'étaient plaints des difficultés qu'ils rencontrent dans les régions déchristianisées, un curé alsacien leur dit : « Dans le milieu fort chrétien où je me trouve, lorsqu'on essaie de vivre authentiquement son sacerdoce, d'annoncer une parole vraiment authentique, et de faire vivre une célébration et une vie sacramentelle authentiques, il y a toute une partie de la paroisse qui commence à sentir où cela les mènerait, qui prend alors une position hostile et s'y oppose par tous les moyens, obstruction, calomnie, sabotage et autres ».

Ce témoignage est intéressant, parce que la situation est la même dans le monde entier, partout où l'on trouve ce qu'on appelle des « milieux fort chrétiens », il y a ainsi des problèmes pour les chrétientés homogènes, d'autres pour les pays mixtes où les catholiques rencontrent des non-catholiques, d'autres encore pour les pays déchristianisés où la population est baptisée, donc théoriquement catholique, mais indifférente et ignorante.

Mais partout l'Eglise ouverte présente un caractère commun : former une communauté dont la vie proclame le Christ.

Des frères. Une communauté où on s'entraide, où tous s'intéressent à tous, veulent le bien de tous. C'est un esprit ; ce sont mille détails. Tout autre chose qu'une vie individuelle, soucieuse de dignité, ou même de perfection personnelle, mais étrangère au Royaume. Si on n'a pas travaillé à construire le Royaume ici-bas, pourquoi y serait-on reçu dans l'autre monde ?

Ceci rappelle saint Paul tout dominé par l'enthousiasme du Royaume. Pour lui le baptême transforme la vie, entraînant dans la plus grandiose des entreprises. Mais nos bons catholiques qui font maigre le vendredi et sont si préoccupés de savoir ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas manger ?... Savent-ils qui est saint Paul ? Ont-ils jamais songé à un royaume où on serait des frères ?

DANS LE MONDE

« Pour pénétrer de sains principes une civilisation et pour l'imprégner d'esprit chrétien, Nos fils ne se contenteront pas des lumières de la foi ni d'une bonne volonté ardente à promouvoir le bien. Mais il faut qu'ils soient présents dans les institutions de la société et qu'ils exercent du dedans une influence sur les structures... A tout croyant il revient d'être dans le monde d'aujourd'hui comme une étincelle lumineuse, un centre d'amour et un ferment pour toute la masse. Cela, chacun le sera dans la mesure de son union à Dieu ».

Ainsi parle Jean XXIII dans *Pacem in terris*. Déjà Pie XII, parlant de la vie internationale, avait protesté à plusieurs reprises contre les chrétiens qui « se confinent dans un isolationnisme commode et égoïste » en présence des besoins et des misères des hommes, méprisant les services à rendre au monde et lui opposant « un christianisme soi-disant pur et spirituel ».

Collaborer avec tous et en tout ce qui peut améliorer la vie sur terre. « Cette intervention du chrétien ne suggère aucunement l'idée d'une action séparée et, pour ainsi dire, jalouse de l'apport d'autrui ».

La cause est donc entendue : le chrétien porte la responsabilité, non seulement de ce qu'il fait, mais de ce que fait le genre humain. Il n'en est déchargé que dans la mesure où il consacre toutes ses forces à ce que le règne de Dieu se réalise. Si l'Eglise a une mission à remplir dans le monde, et si sa vie intérieure, tout ce qu'elle accomplit à tout point de vue, a cette œuvre pour but, on ne conçoit pas un chrétien qui s'en désintéresse. Le chrétien de la génération précédente qui s'occupait de soi, cherchant sa perfection, son salut, sans penser que cette perfection et ce salut consistent avant tout à s'oublier dans l'œuvre collective, n'apparaît plus comme un bon chrétien.

S'il en est encore qui sont imbus de cet esprit ancien, parmi les lecteurs de ces lignes, ils ne comprendront même pas ce qui précède.

À TOUS LES ÉCHELONS

Quand les chrétiens forment une communauté fraternelle, la vie intérieure de l'Eglise se transforme, et son action à l'extérieur. Le chrétien de l'Eglise ouverte cherche à se sanctifier, plus que le chrétien individualiste, parce qu'il ne sépare pas sa perfection ou son union à Dieu, de l'œuvre qu'il accomplit dans le monde pour Dieu. La vie personnelle et l'œuvre au service de Dieu, tout cela est d'un tenant. C'est ce qui explique la prolifération des retraites dans les mouvements apostoliques.

Sans doute pourra-t-on relever de tout temps des témoignages dans le sens où porte le courant d'aujourd'hui. C'étaient des âmes imprégnées du Christ et répondant spontanément à son appel. Et on cite ces gens-là, ou ces groupes, avec admiration dans le passé. Mais aujourd'hui, c'est un flot qui gonfle comme un fleuve en crue, et qui se répand.

Chrétiens ouverts à toutes les collaborations, chrétiens qui s'engagent dans le monde afin que, par eux, quelque chose de l'esprit du Christ se manifeste, quelque chose de l'œuvre du Christ se réalise.

L'ÉQUIPE LITURGIQUE

CLAUDE GENDRON

Il existe dans le diocèse de Montréal plusieurs « équipes liturgiques » paroissiales. Certaines sont encore à l'état embryonnaire ; d'autres, très développées, comptent de nombreux membres et exercent une grande influence dans la communauté paroissiale. Là où elle joue pleinement son rôle, l'équipe liturgique, formée d'adultes (des pères de famille de préférence), devient le « bras droit » du curé. En plus d'assister l'assemblée des fidèles dans la célébration, l'équipe demeure constamment au service de la communauté, non seulement à l'église ou au presbytère (la maison familiale de la communauté) mais partout et en tout temps dans la paroisse et même à l'extérieur. En ce sens, l'équipe liturgique devient l'instrument de catéchèse liturgique par excellence, sans lequel le renouveau liturgique serait compromis et peut-être même voué à l'échec.

Prise de conscience

Au cours des journées d'études des 4 et 5 janvier dernier, les prêtres du diocèse de Montréal ont pris conscience qu'ils devaient prendre au sérieux les directives conciliaires et épiscopales sur la liturgie, que le renouveau exigeait un changement profond de mentalité et que tous, prêtres et laïcs, devaient retourner à l'étude pour se mettre au pas et réaliser des célébrations plus authentiques qui faciliteront l'action de l'Esprit dans nos communautés paroissiales.

Néanmoins, un grand nombre de curés et de prêtres ont paru désarmés devant la tâche à accomplir et surtout devant l'échéance du 7 mars prochain. Ils se sont étonnés de l'existence de paroisses plus préparées que les autres, qu'ils ont qualifiées de « paroisses-pilotes ». Ils ont demandé qu'on identifie ces « paroisses-pilotes », qu'on procède par étapes pour tous, qu'on précise les directives, qu'on élabore des formules d'action, qu'on donne des recettes.

Les laïcs sont là...

S'il faut se réjouir de cette prise de conscience et de ce désir de mieux comprendre la mise en œuvre de la Constitution conciliaire et de l'Instruction sur la liturgie ainsi que des ordonnances épiscopales, on peut s'interroger sur cette attitude d'entière dépendance, jusque dans les détails de caractère strictement paroissial, de l'autorité et des spécialistes. Les questions posées sur les paroisses plus évoluées ne traduisaient-elles pas plutôt les questions suivantes : Pourquoi certaines paroisses sont-elles si en retard ? N'existait-il pas déjà des directives précises dans le cadre desquelles on aurait pu prendre des initiatives ? En aucun temps, les prêtres ne se sont demandés si les laïcs, les fidèles, pouvaient les aider dans leur tâche. Se pourrait-il, par exemple, que prêtres et fidèles fassent ensemble et en même temps la découverte du renouveau liturgique ?

Prêts à agir

La réponse à ces questions remet en cause l'éducation, la formation ainsi que la mentalité de nos prêtres, points sur lesquels il conviendrait de s'interroger non pour détruire, mais pour construire. Un panel, composé de cinq laïcs, dont une religieuse, a permis de savoir dans une certaine mesure ce que les laïcs « attendent » de la liturgie ; mais, seul, notre évêque, le cardinal Léger, a parlé de ce que les laïcs pourraient « apporter » au renouveau liturgique. « Heureusement, dit-il, nous ne sommes pas seuls. Les fidèles veulent nous aider dans la tâche immense qui nous incombe. Pourvu qu'on prenne soin d'eux, ils sont très nombreux les hommes de bonne volonté, prêts à apprendre comment se rendre utiles dans les cadres nouveaux de la liturgie. Et, plus nous ferons comprendre le sens des réformes, plus ils seront nombreux, car ce n'est pas la mauvaise volonté ou la paresse, mais

l'ignorance qui retenait la plupart ». (Cf. Eglise de Montréal, 19 janvier 1964.)

Ces propos sont faciles à comprendre dans une optique ecclésiale plutôt que cléricale. Ils reviennent à dire : si nous sommes appelés à prier et à louer le Père ensemble, en Eglise, pourquoi ne pourrions-nous pas travailler ensemble, en Eglise ? La lettre pastorale présentant l'Ordonnance de l'épiscopat canadien nous y invite. « Des sessions de pastorale pour les prêtres et des études en équipe pour les laïcs prépareront les uns et les autres à mettre en pratique les Ordonnances de l'Episcopat ». (Eglise de Montréal, 5 janvier 1965.)

Au service des coparoissiens et du curé

En voyant eux-mêmes à l'organisation et à l'administration de leur propre communauté, les laïcs donneront à leurs prêtres le temps de se consacrer davantage aux « choses du Père », à la spiritualité, à l'étude, à la prière, à leur rôle « d'hommes de Dieu » envoyés parmi nous. En participant à l'organisation de la prière communautaire et de la célébration du culte, l'équipe liturgique, formée de paroissiens, fait en sorte que la célébration soit l'expression authentique du culte de la communauté. Les membres de l'équipe ne font pas que se préparer eux-mêmes aux fonctions liturgiques qu'ils rempliront ; leur activité s'étend à toute la paroisse. Graduellement, ils partagent leurs découvertes et leurs connaissances avec leurs coparoissiens, dans les assemblées, dans les rencontres, dans les soirées, etc. Les occasions sont multiples pour peu qu'on les saisisse. Ils prolongent en quelque sorte l'enseignement du prêtre et deviennent un instrument de catéchèse capable de pénétrer là où le prêtre ne peut se rendre et de préparer la voie.

Par ailleurs, les membres de l'équipe liturgique, aux prises avec les problèmes quotidiens de la vie, apporteront une collaboration précieuse aux prêtres

d'une communauté vivante dans l'élaboration d'une pastorale paroissiale qui, axée sur la pastorale diocésaine, tiendra spécifiquement compte des besoins et désirs particuliers de la communauté. Pourquoi, par exemple, prêtres et paroissiens ne pourraient-ils pas préparer et organiser ensemble les célébrations dominicales, aussi la célébration de la confirmation, de la première communion, des mariages, des funérailles, la procession de la Fête-Dieu ou la profession de foi de nos adolescents ?

Manque de confiance

Beaucoup de prêtres, par déformation professionnelle, par souci de perfectionisme ou même à la suite de certaines expériences malheureuses, en sont venus à douter de l'apport des laïcs dans la vie paroissiale (on voit les laïcs dans l'Action catholique). Certains prêtres se prévalent d'une supériorité accordée à l'Eglise enseignante pour considérer les laïcs comme les « enseignés », quand ce n'est pas les « consommateurs ». De là à penser que l'Esprit-Saint ne peut agir directement dans le laïc, sans passer par le prêtre, il n'y a qu'un pas. Si la communauté chrétienne paroissiale est appelée à vivre sa propre vie, unie à la grande Eglise diocésaine et catholique, n'est-il pas normal que l'équipe liturgique de la communauté participe, au nom de celle-ci et pour l'aider, à la préparation de ses propres célébrations liturgiques ?

Dialogue ou monologue

Ce serait prononcer un jugement très sévère sur le travail de notre clergé que de prétendre qu'il n'existe pas dans chacune de nos paroisses un nombre suffisant de laïcs adultes prêts à former une équipe liturgique. Il se peut, cependant, que ces laïcs prêts à prendre leurs initiatives divergent d'opinion d'avec leurs prêtres, sur des questions secon-

naires ou les moyens à prendre. Cela est très heureux, en autant qu'on est d'accord sur l'essentiel et qu'on ouvre, de part et d'autre, la porte au dialogue franc et honnête. Que ne laisse-t-on pas les laïcs faire leur propre expérience, tout en les guidant et les conseillant discrètement, et n'intervenant que dans le cas où ils s'écarteraient de la pensée pastorale.

L'équipe liturgique permettra de tenir compte « de l'âge, de la condition, du genre de vie et du degré de culture religieuse » de la communauté où l'homme de Dieu est envoyé. En œuvrant ensemble au nom de la communauté et pour celle-ci, pasteurs et équipes liturgiques partageront leurs découvertes et la communauté entière pourra accomplir en quelques mois ce que des équipes ont mis jusqu'à trois ans à réaliser.

L'Esprit souffle où il veut

Dans cette optique, il est normal de voir des communautés paroissiales évoluer plus vite que les autres. L'Esprit souffle où il veut. Avons-nous le droit de freiner son action là où l'on trouve que les gens vont trop vite, si cette évolution est authentique et se poursuit dans l'obéissance ? Avons-nous le droit de vouloir uniformiser jusque dans les détails la vie propre de nos communautés ? L'attitude à prendre ne serait-elle pas de se mettre à l'œuvre communautairement, d'ouvrir notre communauté à l'action de l'Esprit-Saint qui agit, par le Concile, dans chacune des paroisses ?

Qui ne risque rien, n'a rien

Certains curés ont émis des craintes sur la stabilité des équipes liturgiques et la persévérance des laïcs, qui abandonnent après deux ou trois ans de service pour les raisons les plus diverses. Quelques prêtres admettent même que, si ce n'était des cadres dans lesquels ils doivent vivre, ils abandonneraient eux

aussi. Je compatis entièrement avec ces prêtres, victimes d'un système qui en a fait des « professionnels de la religion », comme on a nos professionnels de la médecine, du droit, des sciences ; mais alors, il faut s'arrêter, tout remettre en question et essayer de comprendre, de voir le Mystère de l'Eglise et de la liturgie (qui est l'acte d'amour entre l'épouse, l'Eglise, et l'époux, le Christ) ; de redécouvrir le sens du sacerdoce, collaboration à l'ordre de l'évêque.

Nouveaux enfants de chœur ?

Si le curé ou le vicaire organise seul l'équipe liturgique et lui dicte ce qu'elle doit faire, comme il le faisait aux enfants de chœur, nul doute qu'on s'acheminera vers une expérience malheureuse. Mais, si on laisse les adultes prendre leurs propres initiatives (décider eux-mêmes de leur programme de catéchèse, après consultation bien entendu, comme coordonner la procession de la Fête-Dieu), si l'équipe liturgique s'organise elle-même et fait son propre recrutement, alors que le prêtre conseille, guide, anime, on n'aura pas à craindre pour l'avenir. Si l'Esprit-Saint veut de cette équipe liturgique, il saura inspirer les moyens à prendre. L'exécutif de l'équipe trouvera le moyen d'assurer la relève. Le membre de l'équipe qui cessera ses activités demeurera dans l'Assemblée liturgique, un participant plus actif, entraînant les autres par son exemple.

Voilà quelques réflexions tirées d'une expérience vécue dans une équipe liturgique, où curé et paroissiens ont découvert ensemble le renouveau liturgique dans l'application du Directoire pastoral sur la messe. Ce directoire a non seulement préparé la communauté à accepter les décisions conciliaires et les directives des évêques, mais les lui a fait désirer. Les membres de l'équipe sont devenus des instruments de catéchèse liturgique et ont facilité la tâche du curé auprès de la communauté.

Félicitations et respectueux hommages

au nouveau cardinal

MAURICE ROY

archevêque de Québec

primat de l'Eglise canadienne

À L'HEURE DE LA LITURGIE

JEAN RIVEST

Depuis quelque temps, des spécialistes de tout acabit, sociologues, économistes, géographes, historiens ou urbanistes, que les affaires de l'Eglise catholique intéressent, soutiennent que la paroisse est une notion dépassée et qu'elle ne répond plus aux besoins d'aujourd'hui. Plusieurs affirment qu'il faudra trouver d'autres formules, refaire les structures de l'Eglise en fonction des réalités nouvelles. Des prêtres, même, ne se gênent pas pour l'affirmer.

Il est vrai que la paroisse telle qu'on la connaît traditionnellement dans le Québec ne correspond plus à rien aujourd'hui, si l'on se place aux points de vue économique, politique, sociologique ou géographique. Rien d'étonnant puisque la paroisse catholique n'est ni une réalité politique, ni une structure économique, ni un groupe humain sociologiquement caractérisé ni essentiellement une entité géographique. Et si, au cours de notre histoire, elle a été l'une ou l'autre de ces réalités, c'est par erreur, par déviation. Ce fut une sorte de décadence.

C'est que la paroisse est essentiellement une communauté religieuse.

Je me propose d'examiner succinctement, à la lumière d'une expérience vécue, ce que devrait être une paroisse en tant que communauté religieuse, comme « communauté chrétienne », selon l'expression plus juste qui recommence à se répandre. Cela m'amènera à tenter d'établir comment on peut, dans ce contexte, concevoir un curé, un paroissien.

UN APPEL, UNE RÉPONSE

Une paroisse naît du désir d'un certain nombre de chrétiens de se former en communauté pour des motifs qui devraient être précis et connus. Demandons-nous pour quelles raisons des hom-

mes et des femmes en arrivent à désirer se réunir en communauté dans le cadre d'une paroisse. Pour quelle fonction ? Pour y accomplir quelle action ?

Répondre à cette question signifie pratiquement refaire l'histoire du salut. Mais pour les fins de notre discussion, posons la simplification que voici. Dieu a créé l'homme et il s'est fait connaître de lui. L'homme s'est éloigné de Dieu qui n'a pourtant pas cessé de lui parler. Lentement, très lentement, à la miette, l'homme s'est ouvert à cette Parole, et il a accueilli Dieu. C'est tout l'Ancien Testament.

Dieu s'est finalement révélé pleinement par son Fils à un groupe d'hommes dont nous, chrétiens d'aujourd'hui, sommes les héritiers. L'Eglise, dont la paroisse forme une cellule, est née vraiment le jour de la Pentecôte, quand, sous l'action de l'Esprit, des hommes se sont mis à appeler les autres hommes, et au moment où ces derniers ont répondu à cet appel.

Les apôtres appelaient les hommes à quoi au juste ? A étudier la morale ? A donner leur adhésion à une société exclusive et secrète ? A joindre les rangs d'une armée pour partir à la conquête du monde ? Non. Les apôtres ont invité les hommes à reconnaître le Christ comme révélateur du Père et rédempteur de l'homme. Et cette reconnaissance, quand elle devient action, se fait, aujourd'hui comme il y a 2,000 ans, dans la liturgie.

LA PAROISSE DES PAROISSIENS

Or l'Eglise, et par conséquent la paroisse qui en est une partie, a pour mission, je dirais même pour raison d'être, de continuer l'œuvre du Christ : révéler le Père comme Dieu d'amour et sauver le monde par Jésus-Christ. La Constitution conciliaire sur la liturgie affirme (article 10) : « La liturgie est le sommet

auquel tend l'action de l'Eglise et la source d'où découle toute sa vertu ».

Si la liturgie est le sommet de l'action de l'Eglise, elle est aussi le sommet de l'action d'une paroisse, elle est sa principale activité, sa raison d'être aussi.

La paroisse est donc une communauté religieuse chrétienne, une communauté d'amour, une communauté liturgique. Ainsi, le curé devient celui qui, au nom de l'évêque, comme les apôtres, appelle les chrétiens à la liturgie. Les paroissiens sont ceux qui, rassemblés dans le temple qu'ils ont bâti, répondent ensemble, par l'action liturgique, à l'appel du pasteur. Les marguilliers, au nom de leurs coparoissiens qui les ont mandatés, s'appliquent à mettre les choses matérielles au service de la pastorale, de la liturgie.

LE DRAME DES SUCCÉDANÉS

Evidemment, pour admettre cela, ou, en tout cas, pour accepter d'en discuter, il faut bien comprendre ce qu'est la liturgie. Si l'on pense, comme trop de curés et de paroissiens, que la liturgie est un code de lois et de règles régissant le déroulement des cérémonies, une affaire pour spécialistes, une nouvelle mode qui passera, alors on n'a rien compris au concile et l'on ne peut concevoir que la liturgie soit « le sommet » vers lequel tend l'action de l'Eglise...

En fait toute l'Eglise est responsable de la décadence de la paroisse au cours des derniers siècles. Elle a été surtout causée par la perte du sens de la liturgie. On a bien tenté de remédier au mal, mais en appliquant de mauvaises solutions à un problème qu'on ne comprenait pas. On a cherché midi à quatorze heures en inventant les ligues du Sacré-Cœur, les Enfants de Marie, les retraites paroissiales (qui n'ont rien de paroissial), l'Adoration nocturne, les Dames de Sainte-Anne, et que sais-je encore, tout un tas de niaiseries, de bon-

bons qu'on a eu la naïveté de croire capables de remplacer la seule substance nutritive qui soit dans l'Eglise du Christ : la liturgie.

Celle-ci est essentiellement communautaire, alors que les pieuses inventions poussent à l'individualisme, aux petits cercles fermés, et s'orientent fatalement dans le sens contraire de l'Evangile qui exige d'un chrétien qu'il soit partie d'un peuple, ouvert sur le monde entier et sur tous les temps.

Quand on voit une communauté paroissiale vivre la liturgie dans l'authenticité, ce qui dépasse largement les seules rubriques et exige un esprit, une mentalité de fraternité et d'amour, alors on commence à comprendre la parole évangélique : « Voyez comme ils s'aiment... »

Dans le contexte d'une communauté paroissiale authentiquement liturgique, soucieuse collectivement de poursuivre l'œuvre du Christ et de travailler à l'établissement du royaume de Dieu, comment peut-on concevoir le curé ? Comment doit-on voir le paroissien ?

M. LE CURÉ...

Le curé d'une paroisse est visiblement le représentant de l'évêque, qui oriente, par une action pastorale, la pensée liturgique de la communauté ; il n'est pas l'administrateur d'une fabrique ni le conseiller en matières profanes variées, encore moins celui qui dit à ses paroissiens comment voter.

Il est celui qui explicite et actualise la Parole de Dieu dans la liturgie, et non

pas celui qui moralise à contre-temps. D'ailleurs il ne serait pas mauvais qu'il soit bien informé sur les recherches actuelles en morale.

Il est celui qui exerce le magistère de l'Eglise conformément à la pensée de l'Eglise et à travers qui on reconnaît l'évêque ; il ne doit pas être celui qui résiste scandaleusement à la volonté même de Dieu exprimée par l'Esprit à travers le concile.

Le curé est celui qui préside les célébrations liturgiques, comme chef de la prière communautaire ; n'est pas un vrai curé celui qui expédie les messes, dos tourné à des spectateurs désintéressés, comme un fonctionnaire s'acquitte d'une tâche qu'il subit (encore faut-il qu'un curé ait la foi que suppose ce qu'il est appelé à faire — ce qui ne semble pas toujours être le cas).

Il doit être enfin une présence au sein de la communauté, celle du Christ lui-même, attentif à l'homme tel qu'il est, dans ses joies et ses souffrances (les noces de Cana et la résurrection du fils de la veuve de Naïm) ; il n'est pas celui qui s'isole dans sa tour d'ivoire (quand ce n'est pas son château de granit) et qu'on ne peut voir qu'à heures fixes après avoir fait antichambre et s'être formellement identifié devant un impersonnel « intercom ».

Un curé, un vrai curé, c'est « quel-qu'un », comme le Christ l'a été !

ET LE PAROISSIEN

Le paroissien doit d'abord savoir qu'il est un baptisé, et que comme tel, il par-

tage le sacerdoce royal du Christ. Il est membre du *peuple de rois* dont parle saint Pierre. Il a aussi son charisme (cf. une retentissante intervention du cardinal Suenens au concile, s'appuyant exclusivement sur saint Paul) dont il doit vivre, non pas pour lui-même, mais pour le bien commun ; il doit savoir aussi qu'il est libre, aimé et respecté de Dieu. Il doit pouvoir attendre au moins autant de son curé. Mais il n'est pas un timoré, un clérical à tout crin, qui n'ose même pas se brosser les dents sans être allé demander à son curé quelle marque de pâte dentifrice utiliser.

Un vrai paroissien se sent pleinement membre d'une communauté (pourvu que communauté il y ait), totalement au service de ses frères (pas seulement ses coparoissiens, mais tous les hommes) ; il ne devrait pas se comporter comme beaucoup de nos paroissiens qui, ayant acquitté leur dîme et leur « répartition », exigent que la paroisse leur fournisse un certain nombre de « services », comme un gouvernement municipal auquel on a payé ses taxes.

Un vrai paroissien est celui qui, avec les autres et avec son curé, prend en main la vie de sa communauté, et oublie de penser à son salut personnel pour ne se préoccuper que du salut de sa communauté tout entière et finalement de tous les hommes.

Ce ne sont donc pas les sociologues ou les urbanistes qui vont revaloriser et sauver la paroisse. Ce sont plutôt les paroissiens eux-mêmes, par le moyen de la liturgie « source de toute la vertu » de l'Eglise.

COLLOQUE

Maintenant

LES SŒURS SONT-ELLES DÉMODÉES ?

Participants : Mère PAULINE MAILLÉ, religieuse hospitalière St-Joseph

Sœur STE-MECHTILDE, S.M. : responsable de maisons d'accueil pour mères célibataires

Sœur LOUISE DE JÉSUS, C.S.C. : directrice d'un centre d'étudiants

HÉLÈNE PELLETIER-BAILLARGEON : rédactrice à *Maintenant*

Animateur : BERTRAND GAGNON : comédien

Judi, 4 mars
8 heures 30 p.m.

Monastère St-Albert-le-Grand
2715 Côte-Ste-Catherine

SPIRITUALITÉ AN 2000

BENOÎT LACROIX

Tous les âges ont eu leur mystique. Au tout début, la tendance est au partage des biens et aux petites communautés d'orants. La mystique du martyr naît des persécutions tandis que la paix constantinienne favorise l'idéal moins spectaculaire de la virginité. Pendant ce temps-là se succèdent les Pères du Désert, répliques chrétiennes des sages antiques nourris de la contemplation des périodes cosmiques. « Fuis, tais-toi, travaille ! » Toute une spiritualité de l'artisanat en découle. Vient saint Benoît. *Ora et labora* ! L'érémisme, c'est pour les parfaits. Le cénobitisme fait des merveilles : les moines du moyen âge, hommes de Dieu autant que civilisateurs, s'emmurent comme des féodaux, vassaux volontaires du Tout-Puissant, au service du Christ, leur Seigneur.

Franciscains et Dominicains créeront un précédent, au XIII^e siècle, en quittant vallées, domaines ruraux et ermitages, pour s'installer en pleine tourmente urbaine. Ils y pratiquent une « nouvelle pauvreté » : abolition des revenus fixes, budgets imprévisibles, mendicité, travail de la prédication des religieux. Pas de prédication, pas de pain. Les fondations des XVI^e et XVII^e siècles relèvent — à leur tour — le défi de leur époque et corrigent les abus de l'exemption monastique. Le mot d'ordre de s. Vincent de Paul († 1660) définit les nouvelles tendances : « Vous aurez pour monastères les maisons des malades ; pour cellule votre chambre de louage ; pour chapelle l'église paroissiale ; pour cloître les rues de la ville ; pour clôture l'obéissance ; pour grille la crainte de Dieu ; pour voile la sainte modestie ».

UNE ÈRE NOUVELLE

L'Eglise chrétienne connaît déjà, assez tôt d'ailleurs, des mystiques intérieures intensives : analyses d'âmes, retour sur soi, à la façon stoïcienne, « châteaux »,

« échelles », « degrés », « âges » de la vie intérieure. Tout ceci, d'une sincérité à toute épreuve, est souvent transcrit dans une langue d'un charme presque désarmant. Survient, à la fin du XIX^e siècle, d'un petit milieu bourgeois d'horlogerie et de dentelles, « la plus grande sainte de notre temps » : canonisation-éclair. Le Père de Foucault, les PP. Lebbe, Voillaume, Gauthier, John C. Wu sont tous ses amis, et ça se sent. La « petite Thérèse » de Lisieux provoque la nouvelle ère mystique que nous connaissons : revalorisation du quotidien et de l'ordinaire (« tout est grâce »), abandon des méthodes fortes et des grandes macérations ; attachement à Dieu Vivant non plus Grand Père magicien qui peut tout mais Père tout près et toute miséricorde ; amour de l'Eglise (« Je serai l'Eglise ») mais sans illusions sur l'humain des prêtres (« je suis au Carmel pour eux ») ; et surtout retour à l'Evangile de l'amour vécu dans la simplicité et l'humilité d'une vie sans histoire.

Autre événement mystique de dernière heure, le plus inattendu en un sens et déjà fort de conséquences : la petite communauté protestante de Taizé, où se trouvent réunis et fusionnés dans un équilibre particulièrement heureux les premiers styles de vie religieuse : cénobitisme, prières communautaires, hospitalité et célibat oblatif.

UN AVENIR PLEIN DE PROMESSES

Vers quelles sortes de mystique l'Eglise de demain et ses milieux les plus fervents s'orientent-ils ? Risquons quelques opinions. Cette revue en a déjà absorbé de pires. D'abord, nous croyons que l'avenir est aux minorités, petites communautés de prière, équipes de foyers, instituts séculiers. Le monde de demain « doit s'accrocher à ce qui l'entoure, à ce qu'il sait, à ce qu'il peut faire, à ses amis, à son amour, sous peine de se perdre dans la confusion universelle, de ne plus rien connaître, de ne plus rien aimer » (Oppenheimer, Université Columbia, janvier 1955).

Les futurs saints seront-ils des laïcs ? En majorité très probablement.

Et les communautés religieuses traditionnelles ? Et les moines, les sœurs, les Congrégations ? Est-ce vraiment la fin ? Sûrement pas ! Mais... la majorité d'entre nous devra réincarner l'intuition de son fondateur, abandonner sa spiritualité insulaire, rejoindre la collégialité épiscopale, se remettre en bloc au service de l'Eglise de demain en tant qu'équipes mobiles pour se livrer à elle sans réticence dans une spiritualité commune de l'échange, à son service, comme elle s'est mise au service de l'humanité. Pour plusieurs, il faudra, si nous voulons vraiment survivre, nous aligner coûte que coûte. Cela veut dire ? Purification des coutumes, dépouillement du cadre extérieur de vie, horaires plus souples, moins européens, moins médiévaux en tout cas ; des prières dialoguées, bibliques, brèves, mieux dites ; moins de piété en général pour plus de foi ; une pauvreté active, plus personnelle, par le biais des budgets individuels, mensuels peut-être ; retour à la merveilleuse hospitalité bénédictine (moins de grands parloirs ; plus de cafeterias !).

RÉVOLUTION DE PALAIS

Prévoyons encore, au nom de l'histoire, un retour radical à l'ascétisme. En quel sens ? C'est difficile à dire. Il y aura sûrement des excès. Pour les laïcs, c'est déjà et tout simplement le travail quotidien dans le bruit, les rites infernaux de l'automation, la pauvreté radicale des budgets déficitaires, un style de spiritualité conjugale qui va au-delà des lois et de l'artifice ; création de nouvelles traditions familiales, v. g. lecture de la Bible, revalorisation de la vigile, du week-end, du repas dominical après la célébration eucharistique. Les religieux, eux, auront peut-être à pratiquer l'ascétisme à l'envers : v. g. repas moins bâclés, un peu plus de sommeil, sport, vacances. N'est-ce pas significatif que nos novices préfèrent lire, étudier, plutôt que dormir, manger ? Quand je pense aux longues et lentes siestes du

moyen âge ! Surtout, redéfinition des lieux publics de silence, l'adoration, des rythmes plus lents de travail et de prière ; la lutte contre l'artificiel et les conventions pour protéger en nous et autour ce qui est humain et naturel.

« AIMEZ-NOUS, OU MARIEZ-VOUS »

Prévoyons enfin — Taizé l'indique assez — pour une minorité d'hommes et de femmes, religieux et laïcs, un autre style de célibat, plus fraternel, un peu

plus de fraîcheur s.v.p. —, directement orienté par le service et l'amour de la communauté chrétienne : célibat exigeant tout autant mais sans puritanisme, sans la défiance instinctive des vieux textes contre le corps, le sexuel, le profane, le monde, les femmes, les « méchants », c'est-à-dire les autres. (Ah ! toutes ces petites lois du XIXe siècle sur la manière de... ou de ne pas..., tous ces textes délicieux contre les amitiés particulières, comme si une

amitié pouvait être générale !) Je pense à la remarque d'une adolescente à sa titulaire emmalicée : « Aimez-nous, ou mariez-vous ! » Dans ce style, quoi !

Disons-le à regret. Plusieurs communautés religieuses et cléricales florissantes encore il y a dix ans, vont s'éteindre d'ici 100 ans. Et pourquoi ? Parce qu'elles n'auront pas réussi à prendre le tournant, parce qu'elles auront oublié la grâce d'aujourd'hui pour sauver la loi d'hier.

MONDE CATHOLIQUE ANGLOPHONE

PIERRE SAUCIER

Répondant à l'invite de leurs évêques, quarante laïcs catholiques de langue anglaise du Canada ont réuni en un cahier les réflexions que leur inspirait le renouveau inauguré par Vatican II. « *In an age of Renewal, Canadian Catholic Laity speak to their Bishops* » (cahier miméographié à Toronto, 300 pp. 8 septembre 1964). Ce groupe réunit une majorité d'Ontariens : 29 sur 40, et, chez les Ontariens, les Torontois sont au nombre de 23. Quant aux autres provinces (Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Québec, Alberta), elles n'ont que 11 représentants. Cet important effort de réflexion collective vaut d'être signalé. Le document aborde à peu près tous les sujets à l'ordre du jour du concile ainsi que d'autres thèmes qui préoccupent le laïcat. Le ton des mémoires est très ouvert et d'une loyale franchise. Si forcément les textes sont inégaux, ils témoignent tous néanmoins d'une foi vivante et fortement engagée. Je ne me propose pas de faire un compte rendu de cette sorte de « livre blanc » du laïcat catholique anglo-canadien, mais plutôt d'amorcer une simple réflexion à partir de cet ouvrage collectif. Je m'intéresserais tout particulièrement aux problèmes que soulève la pratique de l'œcuménisme chez les laïcs.

LES DEUX SOLITUDES

Pour commencer, avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais noter une ca-

rence singulière dans la perspective du dialogue recommandé par Paul VI : l'absence à peu près totale de références à la communauté catholique d'expression française. Certes on retrouve des préoccupations, des accents et une ferveur communs aux deux communautés, mais, sauf quelques trop brèves allusions dans des articles consacrés aux problèmes scolaires, il n'est jamais question de la communauté franco-catholique. Après avoir noté mon étonnement face à cet oubli quasi systématique ou inconscient, je dois reconnaître tout de suite qu'en milieu catholique québécois de langue française bien souvent nous n'agissons pas autrement. Nous discutons en cercle fermé et nous nous préoccuons en général assez peu de nos coreligionnaires de langue anglaise, dont la capitale spirituelle est d'ailleurs à Toronto. Les fameuses solitudes nationales se reflètent jusqu'au niveau de la vie religieuse, là où il ne devrait exister « ni Juif, ni Grec, ni esclave », puisqu'en Jésus-Christ nous ne faisons tous qu'un. L'Eglise en principe devrait être le lieu par excellence du dialogue et des échanges vivifiants.

LES DEUX GHETTOS

On se trouve donc en présence de deux ghettos, de deux communautés closes ; exactement le contraire de l'esprit qui devrait animer une Eglise qui se veut fraternelle et universelle. Le séparatisme politique semble bien se dou-

bler d'un séparatisme religieux. Quoi qu'il en soit, ce manque de communication ne devrait-il pas être douloureusement ressenti par des catholiques adultes et responsables ? Cette absence d'échanges n'offre-t-elle pas à ceux de l'extérieur une assez pitoyable image de la charité chrétienne ? Tout laisse croire qu'à l'intérieur de l'Eglise catholique canadienne il existe deux ou plusieurs communautés vivant comme des vases non communicants, chacune avec sa diaspora dispersée à travers l'immensité canadienne.

LE DIALOGUE, UNE ANOMALIE ?

Dans le contexte actuel le dialogue serait plutôt une anomalie ! Il est si peu fréquent entre les deux groupes que la moindre démarche qui rompt le mur du silence et de l'ignorance réciproques apparaît avec un relief singulier. Récemment, plus exactement le 12 janvier dernier, un catholique de Montréal, M. Murray Ballantyne, sans doute inspiré par un esprit de justice et de fraternité rompait la glace et lançait un appel pathétique à la compréhension, où il précisait, à l'adresse de ses compatriotes anglophones, des conditions réalistes de viabilité du pays canadien. Il proposait un programme en 22 points, que l'on peut discuter, mais qui représente néanmoins un effort loyal et impressionnant de compréhension. Le geste dépasse les déclarations quotidiennes

de caractère politique et opportuniste, car il atteste une prise de conscience aiguë des problèmes qui nous angoissent tous. C'est ainsi que M. Ballantyne reconnaît les injustices commises du côté de la majorité anglophone et préconise un redressement constructif, notamment au plan de l'école et des droits du français à l'échelle du pays tout entier. Il est regrettable que cet effort de lucidité soit si peu fréquent. A mon sens, la démarche de M. Ballantyne toute de générosité et de réalisme s'inscrit tout à fait dans l'optique du dialogue tel que défini par Paul VI : « Pour qui aime la vérité, le dialogue est toujours possible ». J'eus aimé trouver la même ouverture de cœur, la même préoccupation concrète des problèmes quotidiens du Canada dans le « livre blanc » de la communauté catholique anglophone !

Je ne voudrais pas toutefois que l'on se méprenne sur le sens de ces réserves, car, pour le reste, j'admire l'effort de réflexion poursuivi par ces quarante laïcs. C'est ainsi qu'au chapitre de l'œcuménisme plusieurs articles offrent, me semble-t-il, quantité d'idées fécondes.

URGENCE DES ÉCHANGES

Pour donner quelques résultats tangibles en terre canadienne, l'œcuménisme suppose au préalable un dialogue entre catholiques eux-mêmes et, plus particulièrement entre les communautés anglophone et francophone. C'est à cette seule condition que l'on pourrait être en mesure d'établir un dialogue fructueux avec les chrétiens d'autres obédiences. Ces échanges sont urgents, et il y aurait sans doute là, si la démarche était poursuivie dans un esprit fraternel et loyal, des possibilités réelles de rapprochement, qu'il ne faudrait pas confondre avec une quelconque *bonne-entente* à rabais. Le dialogue requiert la lucidité et le respect du partenaire.

MONTRÉAL : TERRE DU DIALOGUE ?

Nous sommes bien loin de cet objectif. Pour nous en tenir strictement à la métropole, Montréal n'offre-t-elle pas l'image d'un ghetto-type ? Quand avons-nous l'occasion de dialoguer de façon un peu suivie avec des catholiques anglophones ? Il nous arrive bien un dimanche ou l'autre « d'entendre » la messe dans une église irlandaise, le plus souvent d'ailleurs pour des raisons d'ordre pratico-pratique. MAINTENANT existe depuis trois ans. Combien de fois avons-nous eu l'occasion d'échanger

à la revue ou à nos colloques avec des collègues d'expression anglaise sur les problèmes les plus difficiles de notre coexistence canadienne ? Je sais plus d'un Père dominicain qui fréquente des catholiques de langue anglaise et des anglophones protestants de diverses dénominations. Cependant, quels efforts poursuivons-nous dans le sens d'un dialogue avec les fidèles d'une autre langue que la nôtre, contacts qui ne manqueraient pas d'être fructueux ? Je ne fais là que poser quelques questions. Il y aurait lieu de voir comment concrétiser ce dialogue au niveau communautaire, avec une participation à tous les niveaux. Certes, en milieu d'action catholique je veux bien admettre que des contacts existent, surtout au niveau de la direction, mais sur le plan concret et existentiel du quotidien, existe-t-il vraiment des rapports suivis entre les deux groupes catholiques ? Si ces rapports entre croyants d'une même foi sont quasi inexistantes, n'est-il pas prématuré ou aventureux de songer à élargir le dialogue à l'échelle proprement œcuménique ?

VERS LA COMMUNAUTÉ VIVANTE

La lecture des articles consacrés à l'œcuménisme par quatre laïcs m'a beaucoup apporté et j'ai nettement l'impression que les contacts plus assidus qu'entretennent les catholiques de langue anglaise avec le milieu protestant ne peuvent être qu'une source d'enrichissement pour la communauté francophone dans la perspective d'une intensification de l'œcuménisme.

J'ai lu avec beaucoup de joie les notes d'un chercheur de Montréal, le Dr Harry Goldsmith qui, à partir de pensées d'Anne Frank, cherche les moyens d'instaurer un véritable esprit œcuménique. Avant d'aller à la rencontre de chrétiens d'autre confessions, dit-il en substance, il importe d'intensifier le dialogue entre catholiques en commençant modestement au niveau de la paroisse. M. Goldsmith estime que le besoin de dialogue est d'une urgence criante à l'intérieur même de l'Eglise. Il souhaite une meilleure compréhension entre laïcs, entre curé et fidèles, entre les fidèles et leur évêque. Avant de chercher à comprendre ceux qui nous sont éloignés, encore faut-il apprendre à se comprendre l'un l'autre, entre proches, entre voisins, entre paroissiens.

LES DÉBUTS DE L'UNITÉ

Un Torontois, Colin Venning insiste aussi sur les efforts nécessaires au niveau

le plus immédiat (ce qu'il appelle *ecumenism at a grass roots level*). La paroisse doit cesser d'être un milieu clos. Elle doit s'ouvrir. Certaines expériences réalisées à Toronto sont très riches d'enseignements. Dans un secteur très pluraliste de la ville, des chrétiens se rencontrent pour prendre le petit déjeuner à l'issue de leur office dominical dans leurs églises respectives. Une foule d'initiatives conjointes ont vu le jour : concerts liturgiques, luttes communes contre la pauvreté et le chômage, etc. Cette forme immédiate et concrète d'œcuménisme me paraît être une formule passionnante à mettre à l'essai. La fin du repliement sur soi est le commencement de l'unité.

Un Albertain, Thurston Smith, cherche pour sa part à résoudre l'antagonisme possible entre évangélisation et œcuménisme. Pour certains esprits timorés, l'œcuménisme s'opposerait à l'évangélisation. En réalité, le conflit n'est qu'apparent, les deux démarches étant parallèles et complémentaires. Ce sont deux aspects du renouveau de l'Eglise. Il est bien certain qu'un véritable dialogue œcuménique est incompatible avec le prosélytisme. Le dialogue n'a pour but que de favoriser une meilleure connaissance de l'autre et un accroissement de la charité. Il doit, bien sûr, être guidé par la prudence, mais il est capital de ne pas confondre les deux plans.

POUR UNE FAMILLE ÉLARGIE

Parmi les tâches qui s'offrent à un laïc comme membre actif de l'Eglise, il me semble que l'œcuménisme devrait occuper une place éminente. Jusqu'ici, comme laïc, je me suis senti à vrai dire assez peu concerné par le problème. Ainsi, j'éprouve un sentiment de gêne en constatant que le dialogue se poursuit surtout au niveau clérical. En tant que paroissien plutôt attentif au prêche dominical, j'avoue avoir été assez peu visité par des pensées œcuméniques. Une fois l'an le thème retient l'attention lors de la *semaine de l'Unité*. Le reste de l'année, c'est à l'extérieur de l'Eglise, à travers journaux, revues, radio et télé que je prends conscience de ces problèmes. Comme paroissien j'ai l'impression de vivre en vase clos dans la traditionnelle quiétude d'une société familiale, de visages connus, vivant replié dans une « petite » famille. Mais, ne serait-il pas opportun de rompre avec ce confort limité et d'agrandir un peu le cercle de famille ?



LES JUIFS: QUI SONT-ILS ?

HÉLÈNE PELLETIER-BAILLARGEON

La bibliothèque juive de Montréal fête cette année son jubilé d'or. Depuis cinquante ans, elle s'affirme comme un important centre culturel et social où se côtoient fraternellement des Juifs de toutes tendances, depuis l'intellectuel réformiste jusqu'au rabbin assidéen. M. David Rome, directeur de la bibliothèque, professeur à McGill et auteur d'un essai sur la philosophie de l'histoire juive, les connaît tous : autour d'une table ancienne, dans un chaud désordre de livres qu'aurait aimé Anatole France, il nous parle en un français très pur de ses frères, de nos frères : les Juifs...

RACE OU RELIGION ?

Q. — M. Rome, quand nous parlons des Juifs, parlons-nous d'unité nationale ou d'unité religieuse ?

M. ROME — C'est l'unité nationale, ethnique, culturelle et sociale qui constitue le « caractère juif ». Pas nécessairement la religion : des milliers de Juifs sont agnostiques et pourtant ils font intimement partie de la communauté juive. Ici à Montréal, et particulièrement à la bibliothèque, beaucoup de dirigeants juifs sont athées mais cela n'altère en rien le sentiment fraternel qui les relie à la communauté. Ainsi, même si en théorie, le Juif croyant devait se sentir en fraternité réelle avec le Chrétien qui croit au même Dieu, en pratique, sa psychologie est beaucoup plus proche de celle de son frère juif même si ce dernier est athée... C'est peut-être paradoxal, mais c'est ainsi. Je vous le répète : ce n'est pas d'abord l'unité religieuse qui

rassemble les Juifs, mais la nation, la culture et la vie quotidienne.

Q. — Combien y a-t-il de Juifs à Montréal ?

M. ROME — Entre 110,000 et 120,000 d'après le recensement fédéral de 1961. Or, le recensement canadien est l'un des plus scientifiques et des plus objectifs qui soient : il tient compte des diversités ethniques et religieuses de la population et n'est pas faussé par une idéologie assimilatrice comme c'est le cas aux U. S. A. par exemple : les Juifs en sont très satisfaits personnellement.

Q. — Mais n'y a-t-il pas, à côté de ces Juifs de race et de culture authentiquement juive, des Canadiens convertis à la religion juive ? Quel serait alors leur situation au sein de la Communauté ?

M. ROME — Ce que vous dites là n'est plausible qu'en théorie : en fait cela ne se produit pratiquement jamais, tout simplement parce que les Juifs et les rabbins découragent toute velléité de conversion de la part d'un non-Juif, particulièrement quand cette tentative est faite en vue d'un mariage avec un conjoint juif. Ainsi, les Juifs ont très certainement blâmé le rabbin qui a accepté la conversion d'Elizabeth Taylor peu avant son mariage avec le chanteur juif, Eddy Fisher. Pour les Juifs, ce n'est pas le grand nombre d'adeptes au Judaïsme qui compte, mais la qualité et la sainteté du peuple de Dieu. Les Juifs ne sont pas missionnaires : ils croient que chacun doit suivre la religion de ses pères. La religion doit être quelque chose d'ancestral, d'intimement lié à la culture et au mode de vie : pas quelque chose de plaqué et de surajouté.

TÉMOIN OU MISSIONNAIRE ?

Q. — Pourtant, dans la Bible, on voit le peuple de Dieu en exil, annoncer partout le vrai Dieu : en ce temps là, il semblait très missionnaire. Pourquoi et quand a-t-il cessé de l'être ?

M. ROME — Ma réponse sera double. Premièrement, sur le plan des principes : je viens de vous dire que les Juifs préfèrent la qualité à la quantité de leurs adeptes. Et cela parce que leur religion est tournée vers la vie intérieure plutôt que vers l'activité extérieure ou missionnaire. Le peuple de Dieu est le simple témoin de Dieu. Ce n'est pas à lui mais au Messie, quand ce dernier viendra, de rallier tous les hommes à la Vérité. Pourtant, il est vrai, comme vous le dites, que l'on voit dans la Bible les Juifs agir en missionnaires, par exemple auprès des Egyptiens. Pourquoi cette activité s'interrompt-elle tout à coup ? Voilà la deuxième partie de ma réponse : les causes historiques.

Au moment où Jésus-Christ arrive, 15% environ du monde connu d'alors professe le Judaïsme : ceci explique en partie le succès du Christianisme sur cette immense population déjà convertie à l'idée d'un Dieu unique. Peu après commencent les persécutions : brimés conjointement, Juifs et Chrétiens paient très cher chaque conversion effectuée en milieu païen. Plus tard les Chrétiens arrivent au pouvoir civil et exercent à leur tour certaines sanctions très sévères contre les conversions juives. Dès lors, les rabbins « bloquent » toute activité missionnaire, refusent de recevoir de nou-

veaux adeptes et légifèrent pour « se protéger » contre des conversions qui mettraient la vie du peuple en danger. D'offensif, le Judaïsme devient dès lors défensif comme il a continué de l'être au cours de sa triste histoire contemporaine.

TENDANCES THÉOLOGIQUES

Q. — Y a-t-il des sectes à l'intérieur du Judaïsme ?

M. ROME — On ne peut pas à proprement parler de sectes à l'intérieur du Judaïsme mais plutôt de « tendances théologiques » diverses. N'oubliez pas que l'unité est l'objectif primordial des Juifs et qu'ils vivent dans une hantise pathologique de la division depuis les temps du Roi Salomon où une guerre meurtrière vit s'affronter dix de leurs douze tribus contre deux d'entre elles : celles de Juda et d'Israël. Dans cette guerre les 5/6 du peuple juif disparurent. Depuis, les Juifs fraternisent ensemble coûte que coûte, quelles que soient leurs conceptions de la religion, ou même leur athéisme, plutôt que de créer un autre schisme. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour laquelle les Juifs ont blâmé le Christ : parce qu'il risquait de rompre l'unité du peuple de Dieu par des idées nouvelles, contraires à la tradition.

Donc, pour en revenir à nos jours, je vous parlerai des tendances théologiques du monde nord-américain. Vous parler de celles de l'Europe serait trop complexe et d'autre part, la majorité des Juifs connus du monde résident en Amérique du Nord, puisque nous sommes pratiquement sans nouvelles des Juifs d'U.R.S.S.

1 — *Les orthodoxes* : L'orthodoxie est la tendance qui représenterait l'épicentre du Judaïsme moderne, le moyeu de la roue : comme le Catholicisme d'où ont essaimé les Eglises nées de la Réforme. Les orthodoxes tiennent à la religion ancienne et au respect des traditions mais même les plus stricts d'entre eux croient que la Vérité n'est pas statique, qu'elle évolue, depuis le Décalogue jusqu'à nos jours et qu'elle reste vivante.

Parmi les orthodoxes, certains, que je dirais de « stricte observance » sont plus résistants à l'idée de changement et craignent que les nouveautés n'altèrent l'authenticité du message en acceptant de faire des concessions au monde d'aujourd'hui. Ce sont eux qui perpétuent le port de la barbe, des mèches et de ces étranges redingotes et chapeaux qui vous

étonnent tant parce qu'ils n'ont rien de palestinien, mais dont les formes variées se sont transmises de pères en fils depuis un quelconque ancêtre slave, ukrainien ou polonais.

Très semblables par leurs costumes, à ces orthodoxes de « stricte observance », vous trouvez aussi les *Assidéens* dont le mouvement remonte à 1736 et se situe en Europe de l'Est. C'est un mouvement populaire, et souvent populiste : le rabbin assidéen est moins un intellectuel qu'un homme à forte personnalité romantique et mystique qui attire les fidèles à lui dans un grand élan d'amour populaire. On le consulte pour tout, on le visite à tout propos, on vit autour de lui. Plus tournés vers la vie extérieure et les « public relations », souvent agressifs par les coutumes déroutantes, les Assidéens ont contribué à faire croire au monde non juif qu'ils étaient les Juifs. Pourtant combien d'orthodoxes sont vêtus comme vous et moi et n'ont rien d'extérieur qui les identifie comme tels !

2 — *Les réformistes* sont à l'orthodoxie un peu ce que les protestants furent au catholicisme, mais, je le répète, sans incidence schismatique. Les réformistes sont nés avec la Révolution française et leur souci constant fut d'adapter le Judaïsme aux conditions de vie modernes. Ils sont moins attirés par la recherche intellectuelle, théologique et par l'exégèse. Quand par exemple il s'agit de réévaluer un point de morale, le consentement universel des fidèles suffit. Cela ressemble un peu au libre arbitre des protestants : il n'est pas toujours nécessaire de faire appel aux seuls savants et exégètes. En outre, les réformistes refusent les costumes archaïques et le port constant du chapeau, ils font asseoir hommes et femmes ensemble à la synagogue (contrairement aux orthodoxes qui les séparent), et ils célèbrent leurs offices en langue vivante, considérant l'hébreu comme une langue morte. Enfin parmi les réformistes, il existe divers degrés d'attachement aux prescriptions talmudiques : il y a ceux qui mangent « kosher » et ceux qui mangent comme tout le monde, etc.

3 — *Les conservateurs* sont des gens épris d'un juste-milieu qui essaient d'éviter les excès des orthodoxes comme ceux des réformistes et de « conserver » le meilleur de chaque tendance.

LES FACTEURS D'UNITÉ

Q. — Entre toutes ces tendances et ces synagogues, existe-t-il un lien hiérarchique quelconque ?

M. ROME — Aucun lien hiérarchique. Les rabbins sont formés dans des écoles appelées « yes hivot » dont les professeurs sont nommés par la Communauté pour leur savoir et leur sagesse. Chaque communauté pourvoit elle-même aux besoins de ses synagogues, de façon démocratique par le consentement populaire. Toutes les synagogues se reconnaissent comme excellentes entre elles car elles ont en commun les livres saints, la Thora (l'Ancien Testament) et le Talmud (livre des Lois).

Q. — Et l'hébreu... cette langue morte que l'Etat d'Israël a ressuscitée ?

M. ROME — L'hébreu n'a jamais à proprement parler été une langue morte comme le latin ou le grec classique, par exemple. Il y a toujours eu des gens qui parlaient l'hébreu au niveau de la vie quotidienne et l'hébreu est toujours resté vivant dans la conscience du peuple juif. Alors que l'apprentissage du latin n'était, chez vous, que le fait d'une élite restreinte qui le parlait peu, l'hébreu, chez les Juifs, a toujours été enseigné aux garçons qui fréquentent les écoles. Et même les femmes qui ne le comprennent pas toujours, peuvent quand même le lire et le prononcer correctement.

Aussi s'agit-il dans le cas de l'Etat d'Israël, plutôt d'une « restauration » que d'une « résurrection ». Il a fallu évidemment compléter le vocabulaire moderne à l'aide de racines anciennes qui, dans le cas de l'hébreu, sont très riches dans les domaines de la science et de la pensée en général. On s'est aussi servi, dans les domaines techniques de racines internationales gréco-latines.

Q. — Et le yiddish ?

M. ROME — C'est une langue riche et magnifique qui a témoigné autrefois d'une culture très vaste dont malheureusement Hitler a détruit le berceau natal... C'est aujourd'hui une langue perpétuée par des communautés qui font preuve d'un courage et d'une volonté de vivre très touchants et dont la situation minoritaire ressemble à certains égards à celle de la communauté canadienne-française ici... pour ne pas parler du cas du breton ou du provençal en France.

Le yiddish est une langue germanique comme l'anglais et le hollandais et sensiblement du même âge qu'elles. Son nom au complet serait d'ailleurs le « yiddish-deutch » parce qu'il s'agit d'un alliage d'hébreu et d'allemand. Lorsque du Bellay défendait la jeune langue française face au latin tout-puissant, au

même moment le yiddish avait, lui aussi, ses défenseurs enthousiastes face à l'allemand et à l'hébreu.

Q. — Et l'Etat d'Israël, qu'est-ce au juste pour les Juifs dispersés de par le monde... une mère-patrie, un équivalent de Rome pour les Chrétiens ?

M. ROME — La terre d'Israël n'est pas, comme Rome, le lieu où réside le chef de la hiérarchie religieuse puisqu'une telle hiérarchie n'existe pas chez les Juifs. C'est la patrie d'origine bien sûr, mais c'est plus que cela : c'est une réalité complexe et mystique à la fois. Israël participe organiquement au lien mystérieux qui unit Dieu à son peuple et la terre d'Israël prendra une place précise dans cet équilibre parfait qui marquera l'avènement du Messie.

PARLONS DU CONCILE...

Q. — Le mouvement œcuménique et le schéma sur les Juifs : comment tout cela est-il perçu par la conscience juive ?

M. ROME — Evidemment, en principe, les Juifs sont heureux de voir certains chrétiens retirer leur accusation traditionnelle de déicide à l'égard des Juifs et de reconnaître qu'ils ont eu leur part de responsabilités dans la mentalité punitive qui s'est développée dans la chrétienté à la suite de cette accusation.

Mais en fait, ils considèrent en général l'œcuménisme plutôt comme un mouvement d'unité à l'intérieur de la chrétienté et ils n'attendent pas plus des contacts avec les chrétiens qu'avec les communistes ou les démocrates. L'histoire du peuple juif n'est pas heureuse ; le peuple juif est un peuple blessé et qui a toujours souffert du hiatus permanent qui persiste entre les principes humanitaires et moraux des hommes et les impératifs politiques de l'Histoire.

Dans les discussions sur ce schéma, les Juifs n'ont pas été sans sentir une forte résistance... Si cette résistance avait été le simple fait d'un esprit conservateur et traditionnel, ils l'auraient admis, mais une fois de plus ils ont senti la présence du spectre politique de l'Histoire : cette fois-ci, c'était du monde arabe qu'il émanait.

Aussi les Juifs, sans endosser une attitude négative, préfèrent attendre que les résultats du Concile se traduisent en actes positifs. Alors peut-être...

LA BIBLE : HÉRITAGE COMMUN ?

Q. — Juifs et Chrétiens ont en commun, il me semble, la foi en un Dieu

unique révélé dans l'Ancien Testament : n'est-ce pas là un facteur d'unité entre nous que ce livre saint ?

M. ROME. — Encore faudrait-il que ce soit le même livre... Déjà au moment où St-Jérôme traduit la Vulgate, ce n'est plus le même livre ! Il y a là-dessous toute une philosophie. Je vais tenter de vous l'expliquer...

Pour vous, la Révélation a eu lieu à un moment donné et précis dans l'Histoire de la part de Dieu. Ensuite la tradition a commenté et précisé ce « noyau » original. C'est ainsi qu'au Concile vous en êtes arrivés au schéma sur les deux sources de la Révélation, à savoir l'Écriture et la Tradition et à ce souci d'épuration et de réévaluation de votre Tradition. Pour un esprit juif, cette démarche est plus que surprenante : elle est impensable.

Pour les Juifs, la Révélation ne se dissocie pas des commentaires de la Tradition : la Révélation se continue à travers la tradition, elle n'a pas eu lieu « une fois pour toutes », elle se poursuit sans cesse. Evidemment cela comporte des dangers : dans la Tradition peuvent se loger des scories ou des opinions subjectives de la part d'un commentateur. Mais il est impossible d'y toucher ; excusez cette image familière, mais si vous enlevez des pelures d'un oignon vous n'atteindrez pas un « noyau » original, vous n'atteindrez rien du tout !

Q. — Comment cela ?

M. ROME — Question de sémantique : imaginez par exemple que vous atteigniez par impossible au message original et authentique, à la toute première parole de Dieu. Vous serez en présence de caractères hébreux, de mots hébreux sans signification. Le dictionnaire ne peut vous donner que le sens actuel des mots. En outre, il ne vous indiquera rien des réalités que ces mots recouvrent parce que ces réalités sont disparues et oubliées. Comme si par exemple, un homme du 40^e siècle trouvait votre horaire de chemin de fer : il pourrait à la rigueur le déchiffrer mais cela ne le renseignerait nullement sur les villes et le chemin de fer disparus auquel il fait allusion.

Q. — Notre exégèse est donc fort différente ?

M. ROME — Tout à fait : chez vous, il y a l'influence platonicienne, puis aristotélicienne, puis enfin thomiste qui vous fournit des patrons pour penser ainsi : une substance (la Parole) sur laquelle se sont greffés les accidents (la Tradition). Notre façon de voir, chose

curieuse, ressemble davantage à celle des esthétiques modernes : de James Joyce par exemple. Lire la Bible pour un Juif, c'est un peu comme lire la poésie moderne : la lecture et le commentateur complètent ce qu'il y a d'irrationnel, de non-terminé, de sous-entendu et d'hiatus dans le texte.

Y A-T-IL UN AGGIORNAMENTO JUIF ?

Q. — Cette façon de lire la Bible en conservant toutes les couches de la Tradition ne fige-t-elle pas parfois la Morale qui découle de cette lecture ?

M. ROME — Pas nécessairement puisque les commentaires actuels peuvent éclairer une prescription mal comprise ou obscure : les commentaires actuels font partie du message. De plus, chez les orthodoxes par exemple, le consensus des savants et théologiens réunis peut suffire à réévaluer complètement un aspect moral.

Q. — Mais toutes ces prescriptions minutieuses du Talmud concernant l'alimentation, le vêtement, l'hygiène, la vie sexuelle, et datant de quinze siècles n'entrent-elles pas en conflit parfois avec la vie moderne, la médecine moderne ?

M. ROME — Toutes ces prescriptions sont sages, saines et visent le bien de l'homme qui est le critère suprême : elles ne doivent pas entrer en conflit. Le Talmud parle, par exemple, du soin à donner aux plaies infectées : le Juif moderne s'y conformera tout en prenant, en plus, l'antibiotique dont le Talmud ne parle pas et que son médecin lui a prescrit.

La vie du Juif orthodoxe est réglée en détails, du moment de son lever à celui de son coucher... être Juif, c'est toute une façon d'être, de vivre, d'agir. Il y a aussi toute la dialectique des choses « pures » et des choses « impures » qui joue sans cesse, et la manière de parler, de nommer les choses, de tenir les livres saints. Un Juif ne doit jamais prononcer le nom d'Hitler, ni celui d'un hérétique, etc.

LA JEUNESSE JUIVE

Q. — Y a-t-il une crise religieuse chez les jeunes face aux exigences détaillées de cette morale ?

M. ROME — Oui bien sûr... ces exigences ne facilitent pas toujours l'intégration du Juif dans son milieu de travail ou d'étude. Aussi les rabbins ne les enseignent-elles pas comme autrefois :

ils passent beaucoup de choses sous silence. Mais la question est plus complexe.

L'athéisme moderne touche la jeunesse juive comme les autres : elle aussi est sensibilisée aux idéologies nouvelles qui circulent si rapidement aujourd'hui par tous les moyens de diffusion.

Il y a plus : il y a aussi le fait que, par une certaine apathie, on présente à cette jeunesse une image du Judaïsme qui est déformée. Prenez l'exemple du Canada où les jeunes Juifs vivent dans un milieu imprégné par la civilisation chrétienne : pour leur rendre la synagogue plus familière, on l'a peu à peu fait ressembler à une église chrétienne. Du lieu de rencontres communautaires où parfois l'on priait, elle est devenue, comme l'église, un lieu de stricte prière.

On a cessé d'y enseigner comme autrefois les études juives et surtout les formes de vie juives, la culture juive. La religion en a été isolée de la vraie vie juive et colorée en religion chrétienne : les jeunes en ressentent un profond scepticisme. Si j'étais le pape des Juifs, je convoquerais bien vite un Concile !

LA FEMME JUIVE

Q. — De quel œil la femme juive que l'on sépare des hommes à la synagogue voit-elle le mouvement féministe moderne ?

M. ROME — Tout d'abord disons que le fait de séparer hommes et femmes à la synagogue n'a rien de péjoratif ni pour les uns ni pour les autres : il s'agit là d'une coutume destinée à éviter les distractions étrangères à la prière avec Dieu.

La femme juive qui comprend bien le statut que lui fait la Bible et les traditions juives n'en ressent aucune infériorité. Elle peut devenir une femme tout à fait moderne, exceller dans une profession sans ressentir de conflit avec sa foi et sa religion car le Judaïsme fait une place très honorable à la femme. Bien sûr, il lui reconnaît une vocation plus tournée vers l'intérieur que celle de l'homme et fait de celui-ci le chef de la famille. Mais pour une loi qui autorise l'homme à répudier son épouse, il y en a dix pour protéger l'épouse et rendre cette répudiation difficile. Il ne faut pas envisager tout ceci avec notre mentalité du XXe siècle : ce serait faire injustice au passé !

Force et centre de la famille aux temps bibliques, la femme juive prendra plus d'importance encore dans la période européenne qui suivra. Sous l'influence

de la chrétienté, les Juifs sont souvent exclus de certains domaines comme la vie agricole. Ils s'adonnent au négoce et aux affaires. Mais comme ils préfèrent souvent se consacrer aux recherches intellectuelles et à la vie religieuse, un grand nombre de femmes deviennent des chefs d'entreprise. Il n'est pas rare alors de voir des Juifs porter le nom d'une mère ou d'une épouse rendue célèbre dans le monde des affaires !

Q. — Existe-t-il chez les Juifs, comme chez nous, un problème de régulation des naissances ?

M. ROME — Pas du tout dans le sens où les Catholiques l'entendent. Pour les Juifs, le crime d'Onan était strictement d'avoir gaspillé la semence de vie pour rien. Mais le Talmud reconnaissait la nécessité d'une fécondité dirigée et donnait même des indications mécaniques détaillées sur la manière d'empêcher une fécondation non souhaitable. La religion juive ne porte aucun jugement sur les contraceptifs ou les pilules : elle interdit seulement le gaspillage dont Onan s'était rendu coupable.

LE CHRIST ET LE MESSIE

Q. — Pour la conscience juive, qui est ce Jésus-Christ en qui les Chrétiens voient le Messie ?

M. ROME — Ma réponse va vous sembler brutale et contradictoire au niveau de la logique, mais c'est dans une psychologie juive qu'il faut la comprendre et je pense vous en avoir assez dit pour que vous soupçonniez du moins cette mentalité.

D'abord, il y a des Juifs pour qui Jésus-Christ n'a aucune existence historique : ils l'annihilent tout simplement parce qu'un tel nom n'est jamais apparu dans les registres de leur Histoire... Lorsque l'on sait que le Juif ne doit jamais parler d'un hérétique, ni prononcer, ni encore moins écrire son nom, on voit là évidemment une contradiction avec l'argument des registres !

D'autres Juifs voient en Jésus-Christ quelqu'un de sérieux et de bien-intentionné mais dont l'œuvre a eu, indépendamment peut-être de sa volonté, des conséquences néfastes pour le peuple de Dieu, comme la division et les persécutions. Or, le Messie n'aurait pas causé de mal à son peuple.

1 — On reproche donc au Christ d'avoir saboté l'unité juive dont je vous mentionnais tantôt le caractère sacré. Par des idées peut-être bonnes, il a divisé les Juifs : on ne juge pas ces idées en elles-mêmes, mais on condamne la divi-

sion irréparable qu'elles ont occasionnée. Et cette division n'a fait que s'intensifier dans l'histoire de l'Eglise.

2 — On reproche au Christ d'avoir fait tomber le mur mystérieux qui séparait Juifs et Gentils. Quand il dit : « Désormais il n'y aura plus ni Grecs, ni Gentils, ni Juifs »... Il dénie au peuple juif son statut exclusif dans la pensée de Dieu pour donner à l'humanité entière l'égalité dans le plan divin. Cela non plus, les Juifs n'ont pu l'accepter.

Q. — Et le Messie que les Juifs attendent, comment se manifestera-t-il ?

M. ROME — Le Messie n'aura pas besoin de signes pour se faire connaître. Toute l'ère messianique par son équilibre parfait indiquera clairement que le monde s'est transformé sous son influence.

L'avènement du Messie est beaucoup plus un point d'équilibre entre tous les éléments du monde que l'arrivée d'une personne. L'ère messianique verra le cosmos, la conscience, l'humanité, le peuple juif et sa patrie prendre chacun leur place dans un plan divin admirable dans son degré d'évolution et dans son équilibre.

Q. — Vous parlez... et je ne puis m'empêcher de songer au point Oméga de Teilhard de Chardin...

M. ROME — Peut-être en effet, Teilhard de Chardin connaissait-il bien la Cabale ? Le livre qui traite de ces choses mystiques, le Zohar, parle en effet du Messie en ces termes qui vous semblent familiers... Mais tout ceci reste bien mystérieux pour nous deux !

Ce qu'un Juif religieux espère et attend de ses frères chrétiens, c'est non pas une conversion pure et simple à la foi juive, mais une reconversion, un retour aux sources du christianisme ou, en d'autres termes, à la religion de Jésus. Il est bon de le rappeler : le Christ n'a jamais rompu avec la religion dans laquelle il fut élevé. A en croire les Evangiles, il n'en abolit aucune prescription mais prétendit seulement, toujours selon la même source accomplir la loi...

Il n'appartient pas à un Juif, surtout bien intentionné, de « balayer devant la porte » des adeptes d'une autre religion... Il lui appartient peut-être, par sa propre fidélité au judaïsme, de témoigner pour la pureté et la pérennité du vieux mais toujours actuel monothéisme juif.

(Léon Liebmann,
De Maand, avril 1964)

POUR GARDER LES VACHES

PIERRE AUBAILLY

« Tu en sauras toujours assez pour aller à la queue des vaches ». Peut-être n'avez-vous jamais entendu cette phrase parce que justement vous êtes citadins et assez éloignés des problèmes ruraux et paysans. Fasse le ciel que vous ne l'ayez jamais pensé ! Pour ma part, elle a bercé ma jeunesse à trois mille cinq cents milles du Québec de l'autre côté de l'Atlantique. J'en retrouve l'écho dans les paroles de M. LIONEL SOREL, président de l'U.C.C., rapportées par *Le Devoir* du 5 janvier : « On avait tendance, à cause du retour à la terre et de toute cette patente-là, à sortir le plus tôt possible les futurs cultivateurs du système général d'enseignement pour en quelque sorte les protéger, les préserver à l'agriculture en les inscrivant aux écoles moyennes d'enseignement d'agriculture, pour ensuite les faire crever de faim ».

RIEN QU'UNE BOUTADE ?

Ce qui n'était qu'une boutade semble s'être érigé en système. N'en voulant plus, les organisations agricoles représentatives demandent purement et simplement l'intégration de l'enseignement agricole au régime général de la province préconisé par le rapport PARENT. L'enseignement spécialisé serait alors seulement une option parmi les autres.

Certes les cultivateurs sont des citoyens à part entière et il ne saurait être question pour eux de recevoir un enseignement au rabais qui leur donnerait dans la nation une position intellectuelle inférieure. Il est patent, d'autre part, que le milieu agricole comporte une proportion de gens doués pour les études comparable aux autres milieux. Il faut donc offrir à ces gens-là, la possibilité d'acquérir la promotion intellectuelle dont ils sont capables sans les obliger, a priori, à sortir de leur classe sociale. Une nation a en effet besoin d'élite dans tous les milieux et j'oserais dire que la qualité du milieu agricole est

peut-être plus qu'une autre indispensable à un peuple par le sens des responsabilités, de la mesure, du travail bien fait, de l'opiniâtreté éclairée qui s'y rencontre.

Il faut donc offrir aux enfants ruraux l'occasion de franchir toutes les étapes de l'instruction sur le seul critère de leur capacité et cela en parité complète avec le régime général de la nation. En l'occurrence il convient donc d'en discuter dans le cadre des conclusions du rapport PARENT.

QUATRE MARCHES VERS LE SOMMET

Il me semble que les besoins vitaux de l'agriculture réclament quatre niveaux dans l'enseignement agricole de demain. Voyons comment ils s'inséreront dans les cadres de l'enseignement général de la province.

Le niveau le plus bas se confondrait avec l'enseignement secondaire général ou scientifique jusqu'à l'âge de quatorze ans au moins car il est inutile de parler de spécialisation avant cet âge-là. Il importe avant tout de donner au jeune un bagage de base sérieux pour ce qui est de la langue maternelle d'abord, de l'arithmétique et du rudiment des sciences. C'est seulement à ce stade qu'il aura acquis, pensons-nous, ce minimum de culture générale absolument indispensable à qui veut vivre décemment dans le monde moderne. A partir de ce moment et sans arrêter l'enseignement général on pourra présenter une option agricole. A ce niveau elle devra être essentiellement pratique car ceux qui veulent terminer leurs études au niveau de la fin du secondaire à dix sept ou dix-huit ans ne sont pas des spéculatifs et il y a lieu d'en tenir compte.

ENTRE LA PELLE ET LA PIOCHE

On aura donc le souci de leur enseigner des notions facilement assimilables et directement préparatoires à leurs responsabilités de chef d'exploitation agricole. Cela suppose des notions de comp-

tabilité, de gestion, de droit pratique, de sociologie agricole en plus de l'enseignement directement technique. Ce programme comportera beaucoup de travaux pratiques non pas avec la pelle et la pioche mais bien des établissements de budgets et de bilans annuels, des visites de coopératives voire même une initiation aux budgets municipaux.

Le deuxième niveau correspondrait quant à lui à l'institut c'est dire que le jeune qui s'y destine, ferait ses études secondaires normales comme tout un chacun. Au niveau des instituts seulement, il s'orienterait vers une spécialisation franchement agricole. L'enseignement général à ce stade sera supposé acquis et même s'il est continué, il ira lui-même dans le sens de la spécialisation. Les cours seront nombreux et vraiment préparatoires aux problèmes généraux de l'agriculture : Cours techniques de culture, zootechnie, zoologie, pathologie végétale et animale, droit agricole, sociologie agricole, comptabilité et gestion, chimie minérale et organique. Une spécialisation particulière pourrait éventuellement être préconisée pour certaines régions comme l'aviculture, la laiterie, l'horticulture. Des options spéciales pourraient aussi être ouvertes plus particulièrement pour les jeunes filles sans préjudice des options offertes aux jeunes filles des autres milieux.

DE BAS EN HAUT

Il faut aussi pour l'agriculture un enseignement de type universitaire. Les diplômés de ce niveau recevraient un brevet d'ingénieur agricole. Ils auraient un niveau d'enseignement général comparable aux licenciés puisque tout aussi bien ils auraient complété leurs études secondaires, institut compris, sans spécialisation. Ils recevraient alors les cours spécialisés dans le cadre de l'université et ces études devraient durer au moins trois ans. La nation aurait là les cadres de ses services agricoles gouvernementaux et l'agriculture recevrait les bienfaits d'hommes instruits capables de la défendre à tous les échelons et de pro-

mouvoir des réformes d'ensemble vraiment valables.

Il faut aller plus loin et il faut réserver aux agriculteurs des éléments capables de s'intéresser à la recherche pure et aussi d'enseigner aux niveaux les plus élevés. Il faut donc à l'échelon provincial au moins, une institution qui prépare des agronomes dont le niveau correspondra au doctorat des autres sciences. Ce *doctorat en agronomie* dont il est futile de définir la durée d'étude complètera un cycle d'étude qui permettra une promotion complète d'une classe sans l'obliger à changer de milieu social sinon à s'élever dans l'ordre intellectuel. C'est l'ouverture vers le haut que cherche vraiment une profession qui a un peu pour habitude de se tenir en bas de l'échelle sociale.

JUSTICE POUR TOUS

Oui, pour l'agriculteur comme pour les autres, l'intelligence est encore le meilleur outil. Il convient de donner aux jeunes toutes leurs chances à cet égard. Pour ce faire il faut leur forger un instrument de travail souple, sans sclérose précoce comme sans trop de préjugés. Il faut donc éviter une spécialisation trop poussée, qui, si elle mène à une perfection immédiate quasi totale, limite singulièrement les possibilités futures. Les ingénieurs techniques sortis du système d'éducation américain en ont fait la triste expérience.

Il faut certes habituer nos jeunes à une analyse précise de chaque cas, mais il ne faut pas leur enlever l'esprit de synthèse qui leur permettra d'avoir une vue d'ensemble de leurs problèmes et les empêchera de se noyer dans un verre d'eau. Il est important aussi de les ouvrir à ce que sera le monde agricole de demain, c'est-à-dire un monde aux structures nouvelles où l'individualisme n'aura plus place mais où la personnalité de chacun gardera la sienne pour la promotion de tous. Il convient aussi de leur donner une formation civique qui en fera des citoyens conscients de leur droit mais aussi de leur devoir c'est-à-dire de leur responsabilité démocratique. Car il serait dangereux pour une nation de négliger et de porter à la traîne une classe sociale aussi importante que l'agriculture. Ce serait là, une injustice intolérable.

Mais bien au contraire, ayant à sa disposition, un enseignement en rapport avec celui des autres milieux, celui-ci peut apporter au pays en plus d'une certaine richesse matérielle non négligeable une puissance intellectuelle dont les siècles

passés nous donne l'assurance. Le monde agricole a toujours fourni sa part pour la marche en avant de la nation malgré le handicap certain dû à sa difficulté d'obtenir un enseignement complet et approprié.

NI AGITÉ, NI REVENDICATEUR, MAIS...

Il faut attendre la fin du rapport Parent pour connaître les conclusions administratives auxquelles il arrive, mais d'ores et déjà on peut préconiser une décentralisation sous l'égide du ministère de l'Éducation qui permette aux coins les plus reculés de bénéficier de la réforme. Je pense que les agriculteurs seront encore les grands oubliés dans cette répartition géographique de moyens de culture. Certes le problème est complexe mais le milieu agricole n'est pas agité par principe ni revendicateur par déformation. Il sait apprécier les efforts qui sont faits et reconnaît plus qu'on le pense les multiples difficultés pour aller

jusqu'à lui dans certains cas. Mais qu'au nom de ces mêmes difficultés on ne fasse rien, voilà ce qu'il ne saurait admettre.

En définitive, on parle dans tous les journaux, à toutes les émissions de la révolution intellectuelle et culturelle de la nation. Le cultivateur ne veut pas rester en dehors de la course. Il veut prendre part au mouvement. Il ne demande à personne de lui apprendre son métier. Il a dans son milieu même les éléments suffisants. Il veut des chances égales aux autres citoyens ; qui aurait le cœur ou le front de lui refuser ? N'a-t-il pas comme les autres mené la nation où elle est ?

Il veut bénéficier de cet humanisme nouveau que le monde et le Québec en particulier est en train de bâtir. Plus qu'une spécialisation, il demande à l'enseignement de demain cet humanisme orienté vers ses propres préoccupations. Puisque tout aussi bien la réforme est générale, pourquoi ne pas aller jusqu'à dans la justice sociale ?

LA TECHNIQUE RÉHABILITÉE

PIERRE-J.-G. VENNAT

Dans un sermon de 1902, qui est devenu « le bréviaire du patriote canadien-français », Mgr Paquet déclarait : « Ce sacerdoce social, réservé aux peuples d'élite, nous avons le privilège d'en être investis... Notre mission est moins de manier des capitaux que de remuer des idées ; elle consiste moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et à faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée... Pendant que nos rivaux revendiquent... l'hégémonie de l'industrie et de la finance, nous ambitionnerons avant tout l'honneur de la doctrine et les palmes de l'apostolat ».

Soixante-deux ans plus tard, une commission royale d'enquête, présidée pourtant par un monseigneur, déclarait que dans le monde contemporain, un pays qui ne possède pas un nombre suffisant de techniciens qualifiés à tous les niveaux est condamné à retomber au rang de pays sous-développé. Et pourtant nul

ne semble scandalisé par cette hérésie que plusieurs, au contraire, considèrent comme l'énoncé d'une vérité de La Palice.

Que s'est-il donc passé dans la belle province pour susciter un tel « revirement de capot » ?

Dans le Québec, traditionnellement, les membres des professions libérales dirigeaient leurs fils vers les études classiques et l'université. Pour les enfants des autres milieux, le choix de la future profession ou occupation dépendait de facteurs plus variés : situation de fortune des parents, occupation du père, ambitions plus ou moins grandes du milieu familial et social.

Encore aujourd'hui, en bien des milieux, l'opinion publique donne tout le prestige aux humanités, classe les études scientifiques au second rang, considère comme des pis-aller le cours technique et la section commerciale. Parents et élèves subissent cette pression de l'opinion. Bien des parents rougiront de voir leur enfant s'engager dans le cours technique

PIERRE-J.-G. VENNAT : Sous-adjoint au directeur de l'information à *La Presse*.

plutôt que dans le cours scientifique ou dans le cours classique ; ils croiront décrocher si l'enfant s'oriente vers un enseignement moins bien coté que celui qu'ils avaient choisi pour lui.

ON N'A PLUS LES NOTAIRES QU'ON AVAIT

A la grande honte de ceux qui considéraient les professions libérales traditionnelles — droit, médecine, — comme plus prestigieuses que les professions scientifiques, le génie, l'enseignement ou les carrières dans le domaine de l'histoire, de la sociologie, des lettres, de la géographie, de l'architecture ou autres, la Commission Parent affirme qu'il est absurde et illogique, dans le monde contemporain, d'établir une cote de préférence entre des études classiques et des études scientifiques.

Le nouveau système d'options proposé par le rapport éliminera le cloisonnement, la ségrégation et la surenchère qui existent actuellement entre les établissements et les sections, telle section ayant des exigences d'entrée plus élevées, telle autre section ou tel type d'institution ayant une réputation mieux établie.

Il s'est créé une sorte de hiérarchie entre les sections générale, classique et scientifique, la cote de préférence entre ces deux dernières ayant varié depuis quelques années, de même que leurs exigences respectives d'admission.

L'enfant qui passe de la section jugée — arbitrairement — supérieure à une autre se sent déclassé. L'élève qui est dans la section « générale » ou qui s'y est trouvé repoussé ne peut plus en sortir, il se sait dans la catégorie la plus basse, on le lui fait sentir ; cette voie n'offre ensuite à peu près pas de débouché.

Avec le rapport Parent, toute cette compartimentation dès le bas âge cessera.

Notre société, constate ensuite le rapport Parent, manque de gens bien formés et compétents dans tous les secteurs de la fonction publique, de l'industrie et du commerce. Nombre d'emplois et de carrières, dans ces secteurs, ne requièrent pas la formation professionnelle longue que donne l'université, formation qui peut justement rebuter un adolescent pressé de s'engager dans la vie. C'est en effet pour la préparation aux carrières techniques et professionnelles que s'impose avec le plus d'urgence un enseignement public répondant aux aspirations des jeunes et aux besoins de notre province.

REPENSER EN NEUF

Dans le passé, l'ancien cours classique offrait à une minorité d'étudiants une longue formation trop exclusivement générale ; les autres élèves engagés dans le cours secondaire public ou le cours technique étaient trop tôt spécialisés.

Pour sa part, l'enseignement professionnel a souffert d'être en marge des études générales. Il a pris un caractère trop exclusivement appliqué, même dans les matières de base : mathématiques, langues, sciences. C'est ce qui explique en partie que l'on n'ait pas développé ici un corps de techniciens supérieurs. Les meilleurs étudiants ont été frustrés.

Le monde industriel, d'affirmer les commissaires, a besoin de techniciens qui aient une formation de base assez solide pour savoir adapter leurs connaissances spécialisées à des situations variées et changeantes. C'est ainsi que se réalise le progrès technologique. On ne formera pas ces techniciens aussi longtemps que les écoles de technologie seront laissées à elles-mêmes.

De même jusqu'ici, l'école préparait une trop petite fraction de la jeunesse directement à un emploi ; on se contentait de donner au plus grand nombre une formation générale sans une préparation professionnelle assez poussée. Selon les commissaires, il est impérieux de mieux préparer à la vie qu'on ne l'a fait dans le passé tous les adolescents qui n'entreprendront pas des études supérieures. Sans doute faut-il compter que les jeunes recevront dans leur emploi un complément de formation spécialisée ; mais l'école devra d'abord avoir fait sa part.

Et la Commission a défini comme fonction importante des futurs instituts qu'elle désire créer, de donner une solide formation professionnelle à tous les jeunes gens qui ne s'orienteront pas vers l'université.

LA TECHNOLOGIE SUR LE CAMPUS

Enfin la Commission recommande que le ministère de l'Éducation et la Commission de l'enseignement supérieur prévoient la création d'un centre universitaire de sciences appliquées qui, en étroite collaboration avec les universités, préparera une partie des cadres moyens nécessaires à l'industrie, aux services publics et privés, à l'administration et aux affaires.

Les progrès de la société industrielle reposent sur cette évolution : un besoin croissant de cadres moyens se fait sentir et prendra toujours plus d'ampleur. Les services de bien-être, les hôpitaux, les

pénitenciers, les industries, les laboratoires requièrent de tels cadres pour assister les spécialistes, faire le lien entre les tâches de direction et celles d'exécution, accroître le rendement ou l'efficacité des services publics et privés.

Les universités forment déjà certains de ces cadres, elles ont dû céder à la pression de divers besoins. On peut s'attendre à une expansion de ces besoins en enseignement technologique supérieur. Ce type d'enseignement doit être considéré comme vraiment supérieur.

« Ce n'est pas dévaluer l'enseignement universitaire, d'écrire les commissaires, que de lui adjoindre cet enseignement technologique : il faut plutôt songer à hausser ce dernier, et lui donner les caractères d'un enseignement supérieur ».

La Commission se demande cependant s'il faudra en confier la responsabilité aux universités : celles-ci ne sont guère équipées pour s'en charger. Elles risquent ou bien de hausser indûment le niveau de cet enseignement et le détourner de sa fin, ou bien de le considérer comme un parent pauvre de l'Université.

Il se peut aussi que les employeurs fassent plus confiance à des établissements qui se spécialiseraient dans cet enseignement, comme cela s'est produit en France, et en Ontario pour le Ryerson Institute. Enfin, le développement qu'est appelé à connaître le technologique supérieur risquerait aussi d'alourdir beaucoup les universités.

C'est pourquoi la Commission a émis la recommandation de créer un centre universitaire, exclusivement consacré aux sciences appliquées.

LES TECHNICIENS EN FURIE

Si ces recommandations peuvent paraître révolutionnaires au commun des mortels pour qui les quatre personnages les plus importants de son entourage ont toujours été M. le curé, M. le docteur, M. le notaire et M. le député (généralement un avocat), elles n'ont pas eu l'heur de plaire aux techniciens eux-mêmes mais pour des raisons fondamentalement opposées.

En effet, la Corporation des techniciens professionnels de la province de Québec s'est plainte au ministre de l'Éducation que les recommandations de la Commission, en ce qui concerne l'enseignement technique et professionnel, « ne tiennent pas compte du contexte industriel nord-américain, sont vagues et manquent d'initiative ».

La Corporation refuse donc la suggestion de la Commission de faire des techniciens supérieurs un intermédiaire entre l'ingénieur et le technicien ordinaire ou le contremaître dans les équipes de travail.

Ces techniciens supérieurs accompliraient une partie des tâches que doivent présentement remplir les ingénieurs, alors que ceux-ci pourraient être employés plus utilement à d'autres travaux. Partant des projets ou des calculs de l'ingénieur, le technicien supérieur en ferait l'application que réalisera ensuite le technicien.

A un niveau plus élevé, se dessine un autre grade, celui de l'ingénieur-techni-

cienn, appelé à collaborer étroitement au travail de l'ingénieur professionnel.

Les techniciens n'ont guère prisé cette promotion que recevraient certains d'entre eux aux dépens des autres. Selon eux, la pédagogie de l'enseignement technique et professionnel doit s'inspirer des principes généraux de la production industrielle. Ainsi, le technicien étant un intermédiaire entre l'homme de génie ou de science et l'ouvrier spécialisé, il n'existe pas de besoin pour des techniciens avec des scolarités différentes. Etablir trois types de techniciens comme le veut la Commission Parent embrouillerait davantage les employeurs et créerait des injustices.

Il y a dix ans, cinq ans peut-être, on aurait crié au scandale devant les recommandations « révolutionnaires » du rapport Parent.

Aujourd'hui, un important corps professionnel trouve « qu'elles manquent d'initiative ».

Quoi qu'il en soit, l'unanimité semble s'être faite sur deux points :

La supériorité de la culture « humaniste » et les mérites « du retour à la terre » sont vraiment tous deux définitivement passés dans l'album des souvenirs, à côté du folklore et des danses du bon Vieux temps.

LES AUTRES ET LE RAPPORT PARENT

CLAUDE VIDAL

Les premières réactions lors de la parution des tranches deux et trois du RAPPORT PARENT ne furent qu'éloges et applaudissements. Les deuxièmes, (celles de janvier) : des éloges toujours, mais cette fois elles ont été nuancées de réserves où se glissent quelques reproches. Des reproches, il est vrai, plus ou moins sérieux : dénationalisation des petits Canadiens français, oubli des valeurs traditionnelles de notre cours classique (qui demeure toujours le seul cours qui permet à ceux qui en ont les moyens d'accéder à toutes les facultés universitaires), scolarité de quatorze ans pour les techniciens, nécessité de l'Université d'Etat, besoin d'une Université des sciences de l'Education... En fait, aucune réaction sérieuse et valable n'a encore été suscitée ni publiée. Personne n'a encore mis en doute les conceptions presque surréalistes que les commissaires ont exposées dans le chapitre douze de la troisième partie du RAPPORT (La Langue Maternelle). En plus de prendre position en faveur du mythe de la pureté des sons vocaliques, alors

que les congrégations d'Enfants-de-Marie sont de moins en moins populaires, les commissaires suggèrent aux articles 583, 586, 588 et 611 que nos enfants entendent, imitent et reproduisent les dialectes des comédiens français. Après nous avoir répété qu'il faudra tenir compte de la réalité de l'enfant, les enquêteurs font preuve d'un irréalisme des plus fantaisistes pour ne pas dire des plus loufoques.

Il nous semble aussi que les Arts plastiques n'ont pas été présentés comme une discipline aussi valable et aussi indispensable que les mathématiques ou les sciences. On conçoit encore les Arts plastiques comme un agrément ou comme une façon de garder les petits enfants actifs et sages. Nous croyons qu'on n'a en aucune manière tenu compte des travaux de Sir Herbert Read, Henri Van Leer et Irena Woiñar. On attend donc avec émoi et le cœur battant les voix cultivées des Universités, les remarques réalistes des Syndiqués et des professionnels « libéraux », de même que les commentaires intéressés de la Politique. Les corps intermédiaires, les associations de toute sorte s'arrachent les lumières singulières des enquêteurs-royaux

afin d'être à la fine pointe de l'exégèse de cette nouvelle « Bible » pédagogique québécoise.

Universités et formation des maîtres

Nos héroïques enquêteurs ont suggéré que la formation des maîtres relève des universités. On ne sait du reste pas ce qu'elles en pensent. Pourront-elles recevoir les étudiants et étudiantes de nos cent sept écoles normales (compte tenu de ceux et celles de notre nouvelle Ecole normale Technique) dans un avenir plus ou moins proche ? A l'université, la recherche est un besoin vital, l'aménagement des bibliothèques presque un luxe, la formation du personnel une épine : on leur impose encore la tâche ingrate que remplissent les écoles normales. Dans ces conditions, les professeurs distingués se contenteront-ils de leurs associations « bona fide » ou bien créeront-ils de véritables syndicats affiliés soit à la masse des travailleurs, soit à celle des enseignants de la Province ? Certains d'entre eux commencent à peine à songer à des traitements et à des horaires qui respectent les particularités et les exigences de leur discipline : recherche,

CLAUDE VIDAL : Directeur du département de langue et de littérature anglaise à l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

renouvellement, publication et enseignement. Il ne faut avoir aucune crainte cependant. Nos professeurs d'université seront sûrement les premiers à joindre les rangs de nos centrales syndicales ouvrières ou bien à se grouper à l'intérieur des cadres de la Corporation des Instituteurs Catholiques (C.I.C.). Ce dernier organisme a modelé ses structures sur celles du défunt D.I.P. Intéressée parfois à défendre des thèses « oïcistes » plutôt que ses membres, la C.I.C. aidée par la présence régénératrice des universitaires pourra se réformer complètement. C'est justement pour favoriser la socialisation et la démocratisation de nos enfants que le RAPPORT PARENT recommande la création des écoles polyvalentes. Ces professeurs ont donc à nous donner l'exemple en réalisant un des vœux les plus importants du RAPPORT. Ainsi, dans un avenir prochain ouvriers et intellectuels se lieront et uniront leurs efforts.

Trop tard ou trop tôt

Les syndiqués et nos professionnels « libéraux » n'ont pas encore dit grand-chose. Ils se demandent peut-être si le RAPPORT PARENT ne vient pas soit trop tard, soit trop tôt. En effet, certains prétendent qu'il aurait dû être lancé immédiatement après le premier « Spoutnik », soit presque dix ans plutôt, afin de justifier ici, un renouvellement de l'éducation, en 1965. Nous ne sommes pas encore tout à fait sortis de notre monde agraire et pastoral ; mais il nous faut tomber à pieds joints et debout dans un monde qui vit la deuxième étape de la révolution industrielle (automatisation) et qui songe à coloniser l'espace

sidéral. Notre Radio-Télévision scolaire s'est permise en 1964 de rester pendant neuf mois silencieuse, après quelques balbutiements. De plus, pour le reste de l'année 65, elle ne propose aux écoliers de la Province que quelques émissions tronquées de sa production 64-65. Nos adultes, nos ouvriers à recycler, nos sans-emploi auraient besoin aujourd'hui même, d'au moins une trentaine d'heures hebdomadaires de Radio-Télévision scolaire, conçues pour eux. Les patrons, les syndicalistes et les professionnels ne se sont pas encore prononcés. Veut-on vraiment améliorer la qualité du travail au Canada français ?

Nos députés

Nos politiques non plus ne se sont aventurés dans l'interprétation des conclusions du RAPPORT PARENT. Il est vrai que l'Ex-Ministre des Affaires Culturelles a déclaré avoir envié les crédits octroyés au Ministère de l'Éducation. La Culture n'est-ce pas... Mais il a oublié de nous dire combien son Ministère avait embauché d'anthropologues, ou combien de linguistes professionnels travaillaient à « l'Office de la langue française », s'occupant à établir la carte dialectologique de la Province. Nos députés, en 1965 se lanceront-ils dans une bagarre : Culture contre Éducation ? Discuterons-nous encore les mêmes thèmes des campagnes « jécistes » des années quarante. Il ne faudrait pas s'en surprendre ; la devise de la Province reste toujours : « Je me souviens ». C'est peut-être aussi pourquoi il y a tant de gens alarmés depuis la parution du RAPPORT PARENT. Notre passé pédagogique a été peu brillant. Il reposait

entre les mains des « bourgeois » de l'enseignement : fonctionnaires du D.I.P., inspecteurs, directeurs, tous pour la majorité, issus en droite ligne soit des cadres de l'École publique ou sortis « pédagogues-à-trente-crédits » de nos écoles universitaires de pédagogie. Par contre, le futur qu'on nous annonce paraît à la fois glorieux... et très lointain. Comme nous le rappellent certains philosophes contemporains, le présent étant à la fois fait du passé et du futur, citoyens, professeurs, étudiants, coupés subitement de leur passé et projetés vers un avenir mal défini ne peuvent naturellement que montrer une certaine inquiétude.

Pourtant, nous gardons quelque espoir. Le Ministre de l'Éducation pourra compléter rapidement son organigramme, dont il nous a montré la tête seulement. Bientôt, nous le souhaitons, on nous en fera voir les racines et nous pourrions observer comment le Ministre rejoindra le titulaire de troisième année avec clarté, économie et célérité. Il est presque sûr qu'il créera un service de relations extérieures qui éclairera ses fonctionnaires et les professionnels de l'Éducation avant la presse et le grand public. On peut espérer qu'Hebdo-Education devienne plus volumineux. Et, nos journaux pourront confier leurs chroniques quotidiennes d'éducation à des journalistes de qualité.

Si l'on tient à ce que le citoyen paye la note du Ministère de l'Éducation de bon cœur et sans grommeler, il s'impose qu'on tienne le payeur de taxes au courant et qu'en quelque manière, on justifie à ses yeux l'investissement de capitaux consacrés au relèvement intellectuel du Québec.

Évitez-nous

Maintenant

Plusieurs avis

de réabonnement

SOCIALISATION DE LA MÉDECINE

JACQUES BOULAY

Si l'on entend par socialisation la mise sur pied de structures destinées à transformer les professions libérales en des sortes de services publics ; si l'on entend par socialisation l'établissement d'institutions destinées à changer la motivation de l'activité professionnelle qui est, dans une large mesure, l'appât du gain, eh bien ! je pense que ces mesures rencontreront assez peu de résistance chez les médecins du Québec. Mais, si l'on entend par socialisation l'étatisation pure et simple de la médecine et la fonctionnarisation des médecins, je crois que la profession médicale sera à peu près unanimement opposée à la socialisation.

EN PRINCIPE ET EN FAIT

Que les médecins soient disposés à accepter des modifications de structures qui fassent de la profession médicale un véritable service public, cela vient probablement du fait que l'acte médical a toujours été considéré depuis Hippocrate comme un service, un service qui en soi n'a pas de prix et que personne ne peut rétribuer à sa juste valeur. Dans cette perspective, les honoraires ne sont qu'une compensation, compensation qui permet aux médecins de vivre d'une certaine manière, laquelle varie d'ailleurs suivant les époques et les sociétés. C'est parce que la médecine traditionnelle considère l'acte médical comme un service que les médecins acceptent, en principe, de soigner gratuitement les indigents et qu'ils s'estiment tenus, en principe encore une fois, de demander aux malades des honoraires qui soient proportionnels à leurs moyens. Il serait illusoire de croire, cependant, que la notion de service n'a pas été quelque peu reléguée dans l'ombre ces dernières années au profit de la notion du gain.

L'ARGENT ET NOUS

Il est sûr qu'un certain nombre de médecins travaillent d'abord pour faire

de l'argent. Mais cela n'est pas propre à la profession médicale. L'ouvrier, quand il travaille, a-t-il aujourd'hui comme premier souci de rendre service à ses semblables et de façonner avec autant de perfection que possible l'objet qu'il fabrique ? L'argent est devenu le moteur fondamental des activités humaines. Je déplore ce fait, mais je suis bien obligé de le constater. Je ne pense pas qu'on puisse logiquement demander aux seules professions libérales, et en particulier à la profession médicale, d'être détachée des biens de ce monde alors que la plupart des autres citoyens ne vivent que par et pour les biens de ce monde. On peut néanmoins affirmer, je pense, que la plupart des médecins, tout en accordant de l'importance au gain, considèrent encore leurs actes comme un service. Aussi n'auront-ils probablement pas de difficultés à accepter la socialisation de leur profession.

PAS UN FONCTIONNAIRE

Les médecins s'opposent toutefois à devenir des fonctionnaires de l'Etat. Ils n'ont rien contre les fonctionnaires évidemment, mais ils sont convaincus que le genre d'activité qu'ils exercent ne se conçoit pas dans le cadre du fonctionnarisme. Ils ont d'ailleurs été échaudés dans le passé. Qu'il suffise de rappeler ici par exemple le sort que le gouvernement du Québec a fait aux médecins hygiénistes, d'abord sous Taschereau, ensuite sous Duplessis et enfin depuis le début de la révolution tranquille.

Les médecins s'opposent aussi à l'étatisation de la médecine parce qu'ils ne veulent pas être les seuls à faire les frais de l'opération « amélioration de la santé publique ». En effet, la médecine est beaucoup plus efficace qu'autrefois. La notion de droit à la santé est devenue depuis quelques décennies beaucoup plus évidente. Ainsi la demande de soins médicaux a augmenté d'une manière extraordinaire depuis cinquante ans et on

ne voit pas pourquoi la courbe ne continuerait pas d'être ascendante. Or, l'expérience de certains pays le démontre, l'Etat, alléguant des raisons budgétaires pour plafonner les dépenses dans le domaine de la santé publique, s'est prévalu de la situation particulière où se trouvent les médecins, qui ne peuvent pas facilement faire la grève, pour imposer à ceux-ci des conditions de travail jugées par eux inacceptables. Il se peut que les demandes des médecins, dans certains cas, n'aient pas été raisonnables, mais il n'est pas juste non plus d'essayer de faire porter par ceux-ci l'essentiel du fardeau que représente l'accroissement constant des besoins en soins médicaux.

AU PAYS DU QUÉBEC

Au Québec, il y a certainement lieu d'envisager la mise sur pied, dans un avenir rapproché, d'une assurance-maladie qui permettrait à toute la population de recevoir les soins médicaux dont elle a besoin, sans égard aux revenus. L'Ordre des Médecins du Québec (improprement appelé Collège des Médecins) a présenté au gouvernement du Québec, le 30 septembre dernier, un rapport concernant l'établissement d'un régime d'assurance contre les frais médicaux. La profession médicale, dans ce document, faisait les recommandations suivantes :

1. Que le régime d'assurance-maladie du Québec soit accessible à tous ;
2. Qu'il offre aux assurés une protection complète contre tous les frais médicaux ;
3. Que l'adhésion au régime soit facultative pour les médecins (l'adhésion pourrait être obligatoire pour les citoyens du Québec, mais il appartiendra au gouvernement d'en décider) ;
4. Que le régime soit financé par des primes ;
5. Que l'Etat paye en tout la prime des indigents et en partie celle des économiquement faibles ;

6. Qu'il n'y ait pas de frais dissuasifs pour les assurés subventionnés (il est même possible d'envisager qu'il n'y ait pas de frais dissuasifs quelle que soit la catégorie d'assurés) ;
7. Que le dépassement d'honoraires ne soit pas permis, mais que le tarif soit établi par négociations entre l'organisme payeur et l'institution qui représente la profession médicale.

SOCIALISATION : OUI

ÉTATISATION : NON

La plupart des médecins ne sont pas favorables à ce que ce soit l'Etat qui prenne seul en charge un éventuel régi-

me d'assurance-maladie. Une régie publique formée de représentants de l'Etat, des différentes catégories de citoyens qui reçoivent des soins médicaux et des différents groupes qui les donnent, est une solution beaucoup plus acceptable pour les médecins.

Les médecins savent bien que le mouvement actuel de socialisation va les toucher eux d'abord, à cause de l'importance fondamentale qu'ont dans notre société les services qu'ils rendent, et je dois dire que, dans l'ensemble, ils envisagent la situation avec sérénité. Mais je doute qu'ils acceptent d'être les seuls atteints par ce mouvement. On ne voit pas pourquoi la médecine serait

transformée en une sorte de service public, un peu comme le sont la police et les pompiers, tandis que le droit, l'architecture et le génie continueraient d'être des professions libérales au sens traditionnel du terme.

La profession médicale est attachée à des traditions et il est sûr que la socialisation représente, tout au moins pour les médecins d'un certain âge, une rupture douloureuse. Mais il est à souhaiter que la mise en place des institutions nouvelles s'accomplisse sans trop de heurts et qu'on n'aura pas à assister au Québec à des événements comme ceux qui se sont produits en Belgique l'année dernière.

BIEN-ÊTRE SOCIAL

VERS LES SOMMETS ?

LOUIS BEAUPRÉ

Il appert que la « politique de grandeur » a envahi plusieurs domaines, mais non celui du bien-être social. La « politique de grandeur » ça regarde les ressources naturelles, l'électricité, les hôpitaux, les écoles mais pas les organismes s'occupant de la *réhabilitation* et de la *prévention* des misères sociales. La place des indigents, des démunis, des orphelins se trouve comme à d'autres époques de l'histoire du monde, sur le parquet du temple. Faut-il se surprendre de cet état de choses ? Pas tellement, si on songe que le Seigneur a dû commander aux hommes d'aimer les pauvres, de partager avec eux. Il savait que les hommes de tous les temps, même ceux de la catholique province de Québec, devraient se faire violence pour être charitables, compréhensifs et généreux envers les démunis. La preuve ? On n'a qu'à comparer l'évolution et le progrès dans les domaines éducatif, hospitalier et économique avec les changements lents dans le champ du bien-être.

Où serions-nous ?

Il est vrai que depuis 1960, nous avons la loi d'assistance-chômage, élaborée

par le gouvernement fédéral et adoptée par les autres provinces depuis 1956. De plus, nous avons adopté cette autre mesure fédérale-provinciale relative à l'Hygiène Mentale, qui a apporté des progrès considérables dans le traitement des maladies psychiatriques. Et puis, il y a les pensions aux personnes indigentes de 65 à 70 ans, les pensions d'invalidité qui ont été augmentées chaque fois que le gouvernement central a donné le signal.

On peut se demander où nous en serions au point de vue de bien-être s'il n'y avait pas eu ces fameux plans à frais partagés. Même si l'on veut être autonomiste au plan des idées politiques, il n'est pas facile de l'être au plan des préoccupations sociales. Il faut quand même s'encourager car des mesures provinciales récentes comme les allocations scolaires et la caisse de retraite indiquent qu'un certain réveil s'opère au Québec dans le domaine du bien-être... quoique la caisse de retraite ait été présentée bien plus comme une mesure économique que sociale. Définie comme une mesure de sécurité ou d'assurance sociale, la caisse de retraite aurait-elle reçu l'ap-pui général de la population ? On peut avoir de légers doutes.

Au compte-gouttes

Notre province a encore bien, elle, sa « Pension des mères Nécessiteuses » avec son taux de \$85.00 par mois pour la veuve et un enfant et \$10.00 pour chaque enfant additionnel. La famille éprouvée, composée de cinq personnes, reçoit en vertu de l'Assistance Publique \$125.00 par mois ou \$30.00 par semaine. La Métropole a bien ses 4,000 enfants abandonnés par leurs parents dans les foyers nourriciers et les institutions, petits qui sont visités par une poignée de fonctionnaires, à Pâques ou à la Trinité. Et puis il y a les familles de 14 paroisses montréalaises qui crouissent dans des conditions quasi inhumaines, si on en croit la déclaration récente des pasteurs de St-Henri. A travers la province, des centaines de « foyers de bien-être » (nursing homes) offrent des soins de garde à plusieurs milliers de vieillards et malades chroniques, retardant ainsi tout au plus le passage des vieux dans un monde meilleur. Il y a aussi une centaine de garderies d'enfants où sont entassés des milliers de petits êtres handicapés physiquement ou mentalement et où ils reçoivent trois repas par jour.

Pessimiste ?

Ni dans la majorité de ces « foyers de bien-être », ni dans la plupart de ces garderies d'enfants, on a encore songé à sauver et récupérer ce qui reste de ces jeunes et vieilles loques humaines, par des programmes de réhabilitation physique ou mentale. Et même si on y songeait, avec quoi opérer pareille transformation de ces institutions ? Impossible avec le « per diem » actuellement en vigueur. Nous avons bien aussi nos cours de bien-être social et nos bureaux régionaux de bien-être qui, faute de personnel suffisant et assez compétent, fonctionnent au ralenti. Enfin, il y a tous nos services sociaux privés, disposés et capables de faire beaucoup plus, qui sont paralysés par des budgets toujours de plus en plus déficitaires. J'arrête. J'en ai assez dit pour passer pour un pessimiste, un trouble-fête. Pourtant tout ce qui est écrit ici peut être constaté, vérifié par n'importe quel citoyen. Vraiment la « politique de grandeur » n'a pas encore envahi le bien-être social.

Faut-il se surprendre alors que certains hauts fonctionnaires du bien-être aient sursauté quand un organisme provincial (Fédération des Services Sociaux à la Famille) a suggéré au gouvernement provincial d'investir deux millions de dollars dans les domaines de la réhabilitation et prévention sociales ? L'Institut de l'Education des Adultes a demandé dix millions au Ministère de l'Education et personne ne s'est scandalisé. Deux millions serviraient à sauver de la banqueroute des organismes sociaux indispensables en 1965, qui veulent offrir des services de réadaptation de qualité aux orphelins, aux vieillards et aux familles affligées et non seulement une pitance pour les empêcher de crever.

En excellente compagnie

Les travailleurs sociaux en mettant l'accent sur la réhabilitation et prévention sociales étaient pourtant en excellente compagnie. C'est la voix de John F. Kennedy qui les inspirait. Ce dernier affirmait dans son fameux message sur « l'Etat de l'Union », en janvier 1962 : « *To help those least fortunate of all I am recommending a new welfare program, stressing services instead of support, rehabilitation instead of relief, and training for useful work instead of prolonged dependency.* ».

Lorsqu'il signa la nouvelle charte du bien-être, le 25 juillet 1962, le président

Kennedy déclarait : « *This important legislation will assist our states and local public welfare agencies to redirect the incentives and services they offer to needy families and children and to aged and disabled people. Our objective is to prevent or reduce dependency and to encourage self-care and self-support, to maintain family life where it is adequate and to restore it where it is deficient.* ».

Pendant qu'ils crèvent

Aux travailleurs sociaux de notre province on répond que l'argent est rare, qu'il faut « marquer le pas ». Récemment, un haut fonctionnaire reprochait à des travailleurs sociaux de manquer de réalisme, de « planer ». Certes il fait bon de « planer » dans l'ombre du défunt président américain. Pendant que le bien-être est bien malade et bien pauvre au Québec, on augmente de soixante millions le budget de l'éducation, de 30 millions le budget de l'Assurance-Hospitalisation, on investit des millions dans une salle de concert et dans l'exposition universelle. En outre, on édifie universités et écoles d'un luxe exclusif à notre province. Mais nous devons comprendre qu'il faut bâtir pour la postérité... pendant que des milliers de Québécois souffrent et crèvent aujourd'hui. Les travailleurs sociaux seraient les premiers à applaudir toutes les merveilleuses réalisations du génie québécois si à côté de ces dernières ne se dressaient pas les spectres de la pauvreté, des taudis, etc.

Droit à la vie

Nous voyons trop souvent dans notre société de la mesquinerie, de l'économie de bouts de corde dans le bien-être social quand ce n'est pas de la méfiance et du rejet à l'endroit des pauvres, des inadaptés sociaux. Qu'on pense en particulier à cette levée encore récente de boucliers à l'endroit des organismes sociaux promouvant la réhabilitation des délinquants. Bref, trop souvent les infortunés n'ont pas de place dans la Maison du Seigneur et dans la cité. Ils sont considérés comme des citoyens de deuxième, troisième ou quatrième zone. Il faudrait peut-être songer ici à une loi interdisant ce genre de ségrégation sociale. Le « droit à la vie » admis dans tous nos régimes démocratiques doit être plus que le droit de ne pas mourir de faim. M. Marvin E. Larson, directeur du Bien-Etre de l'Etat du Kansas a déclaré à la conférence de 1963 à Washington : « *Surely the right to live means more than the right not to*

starve to death. There must be a right to some normal satisfaction — some outlet for a creative urge, and hence something interesting and rewarding to do. Why, indeed, when our economic and social institutions fail some of our citizens, should they not have the right to social, medical, educational and rehabilitative services? I think they should, and that such services may not for long be optional with the states. ». Dans l'Etat de l'Iowa, la Cour Suprême, en 1957, a déclaré anticonstitutionnelle une loi fixant le maximum d'assistance à \$175.00 par mois en alléguant que pareille misère enfreignait le « droit à la vie » de la famille Collins.

Le jour se lève

Afin de ne pas être jugé trop pessimiste en ce qui a trait à l'état du bien-être au Québec, je crois qu'on peut entrevoir une ère meilleure (en 1965 espérons-le) dans ce domaine du bien-être social, si les recommandations du désormais fameux Rapport Boucher peuvent donner d'autres résultats que de chambarder les structures du Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social et déboucher enfin sur l'humain qui souffre. Certaines recommandations nous engageraient définitivement dans une « politique de grandeur » ; assistance basée sur les besoins des familles indigentes (no 41), développement dans les organismes publics, des services de prévention et de réhabilitation sociales (nos 15 - 16), reconnaissance du droit légal à une assistance de la part de l'Etat pour tout individu dans le besoin (no 7), assistance aux services sociaux privés se vouant à la réhabilitation (no 18), recrutement et formation d'un personnel compétent dans les services publics de bien-être (nos 29 - 30).

Les hésitations actuelles dans la mise en vigueur de toutes ces mesures progressives sont imputables à toute la population qui inspire, au moins en partie, les politiques gouvernementales. Le jour où la communauté québécoise adoptera une « politique de grandeur » à l'endroit de tous ses infortunés, le gouvernement en fera autant. C'est le jeu (j'allais dire triste) de la démocratie. Le Rapport Boucher constitue un pas en avant dans le façonnement de la pensée sociale. L'Honorable ministre Emilien Lafrance a voulu faire de ce rapport sa « Bible », son « Evangile » social. Il faudrait que toutes nos élites, tous nos chefs politiques en fassent autant. Nous aurions alors des chances de dépasser le stade du wishful thinking.



LE CINÉMA AU QUÉBEC

GUY-L. CÔTÉ

Où en sont les cinéastes un an après la publication de leurs fameux mémoires ? C'est la question qu'on me pose souvent, comme s'il ne s'agissait que d'ébruiter des réclamations légitimes pour que les pouvoirs publics présentent sur-le-champ une législation comblant tous les vœux exprimés.

DES PROMESSES...

Avouons que l'Office national du film a célébré dignement son vingt-cinquième anniversaire, et que le ministre responsable de l'Office, M. Maurice Lamontagne, a promis que le gouvernement d'Ottawa se préoccupait de favoriser une industrie de production de films de long métrage car, dit-il, « le concours de l'Etat est aujourd'hui indispensable pour favoriser les progrès culturels d'un peuple ». Notons aussi que, de son côté, l'Hon. Bona Arseneault, Secrétaire de la Province de Québec, après avoir tracé un portrait fort élogieux de l'actuel Bureau de Censure, promettait lui aussi de se préoccuper du cinéma et de présenter, dès la prochaine session, une nouvelle loi cadre. Voilà pour les promesses.

QUI AURAIT CRU ?

Observons que, depuis février 1964, six films canadiens de long métrage ont pris place sur nos écrans (TROUBLE-FETE, A TOUT PRENDRE, NOBODY WAVED GOODBYE, UN AUTRE PAYS, LA TERRE A BOIRE et JUSQU'AU COU). Le plus populaire de ceux-ci fut celui sur lequel la critique fut la plus réticente mais autour duquel plana le scandale d'une première avortée. Un septième (LE CHAT DANS LE SAC) fut programmé, cinq jours avant Noël, à la télévision d'Etat. Qui aurait cru qu'il s'agissait du Grand Prix du Cinéma Canadien, 1964, tourné par le plus personnel et le plus engagé de nos cinéastes d'expression française ?

GUY-L. CÔTÉ : Cinéaste, président de l'association professionnelle des cinéastes, président de la Cinémathèque canadienne.

LES IDÉES MÈNENT LE MONDE

Ajoutons enfin que les idées contenues dans les mémoires de l'A.P.C. ont fait du chemin. Nos collègues de langue anglaise, surpris d'abord, ont vite reconnu le bien-fondé des principaux énoncés de nos mémoires. La *Society of Film Makers*, la *Directors Guild of Canada*, et récemment encore le *Motion Picture Industry Council* à Toronto, ont appuyé le principe que les pouvoirs publics ont le devoir de favoriser, par des mesures économiques, la production de films de long métrage par l'entreprise privée. Seuls les éditorialistes des grands journaux anglophones, inspirés peut-être par les puissants lobbies américains, ont protesté. « Laissez la production de films de long métrage entre les mains de ceux qui peuvent y retirer un profit ». Et les monopoles américains se sont empressés d'ajouter : *We'll show any Canadian films that the public really wants to see* (Nous afficherons tous les films canadiens que le public veut réellement voir).

COMME LES ATHLÈTES RUSSES

Mais, alors, où en sont les cinéastes ? Sont-ils plus avancés en février 1965 qu'ils ne l'étaient en février 1964 ? Je crois que oui. Car ils font des films. Ils sont à la veille d'en faire d'autres. Autour d'eux se forment des techniciens, des administrateurs, des comptables, des régisseurs, qui connaissent ce que c'est que d'avoir à tourner un long métrage. Je pense surtout à l'équipe de Pierre Patry, qu'il appelle « Co-opératio », ce qui veut dire : « Tout le monde perdra à peu près également la même proportion de leur salaire. Mais tout le monde sera sur place, avec une équipe solide et compétente, quand viendra l'aide promise par le gouvernement ». Et après tout, pourquoi pas ? Si on est mordu du cinéma, pourquoi alors ne pas en faire, même si on hypothèque son temps, son énergie, ses idées, même si on ferme les yeux et qu'on oublie — pour un ins-

tant — que le cinéma n'est pas rentable ici, que les monopoles n'ont pas bougé, que les banques n'ont pas confiance, que le cinéaste de l'industrie privée est seul, très seul. Pendant ce temps, la plupart de ses collègues (le soussigné inclus) vivent confortablement à l'O.N.F. Ils tournent des films de court métrage très coûteux mais très bons, qui errent à travers le monde, d'un festival à un autre, récoltant des trophées pour les statistiques des rapports annuels ? Que voulez-vous, les cinéastes de l'O.N.F. sont comme les athlètes russes : ils œuvrent aux frais de l'Etat et, au fond, on comprend mal pourquoi ils se plaignent.

DU DOCUMENTAIRE AU LONG MÉTRAGE

Qu'avons-nous demandé ? Est-ce outrageux d'avoir demandé ? Est-ce extravagant de vouloir créer des personnages, raconter des histoires, faire rire ou pleurer, inventer un monde qui ne soit plus documentaire, qui soit suffisamment fabriqué pour être profondément vrai ? Est-ce mal venu de pointer du doigt un monopole d'exploitation qui a assujéti la programmation de nos salles à des critères économiques étrangers ? Est-ce naïf de croire que le pouvoir public a comme première responsabilité la défense des intérêts de ses ressortissants plutôt que la protection d'intérêts commerciaux qui exploitent notre public comme s'il était un fief de New York ?

Les cinéastes ont tout simplement affirmé que le cinéma synthétise tous les arts et toutes les formes d'expression. Il est un langage auquel la jeunesse communique avec une aisance pour ainsi dire immédiate. La sensibilité des hommes et leurs contacts entre eux s'en trouvent profondément modifiés. En cela, ils ont devancé d'un an les constatations du rapport Parent (Tome IIB, p. 101). Les cinéastes ont ajouté qu'un peuple meurt du moment qu'il cesse de créer ses propres mythes, à partir du moment où il vit par procuration. Dans le domaine du

cinéma, ont-ils ajouté, nous rêvons les rêves des autres.

ROLE DE L'ÉTAT

Les cinéastes ont demandé que l'Etat favorise la production de films de long métrage par des mesures administratives et financières susceptibles de créer un climat favorable à l'éclosion d'un cinéma national. Ils ont indiqué les mécanismes qu'il faudrait étudier dans la poursuite de ce but : bons de crédit cinématographique, subventions même au prorata du succès commercial, primes à la qualité et garanties sur les recettes, contingentements, coproduction, contrôle par des capitaux nationaux de

l'industrie de l'exploitation. Ces mécanismes sont complexes, ils doivent être étudiés sérieusement : déjà des études économiques fort étoffées ont été faites. Elles dorment dans des coffres-forts et on hésite à les laisser circuler au grand air.

UN CANADIEN ERRANT

Je connais un cinéaste qui envisage déjà de continuer à Paris sa carrière cinématographique, comme le firent le Belge Jacques Feyder et le Suisse Jean-Luc Godard. Je sais aussi que de nombreux autres cinéastes ont choisi — malgré les frustrations dont ils se plaignent — de rester ici quelques années

encore. Mais je suis convaincu que nous verrons, dans très peu de temps, au Canada français, un phénomène analogue à celui que nous observons depuis une génération au Canada anglais. Si les pouvoirs publics ne se hâtent pas de proposer des lois qui favorisent la production nationale de films de long métrage, nos meilleurs cinéastes émigreront ailleurs. Ce ne sera que beaucoup plus tard — peut-être lors d'un lointain Festival ou d'une rétrospective à la Cinémathèque — qu'ils reviendront saluer les copains, leur montrer leur dernier long métrage, et demander poliment comment se porte le documentaire, les Enquêtes Jobidon, et LA TERRE A BOIRE, version 1980.

SYNDICALISME

GUÉRILLA OU TABLE RONDE

JEAN-RÉAL CARDIN

Le Québec est aux prises, depuis quelque temps, avec une série de conflits dans les services publics, conflits qui dégénèrent en grèves effectives ou qui laissent planer sur la population la menace d'arrêts de travail sérieux dans leurs conséquences si des moyens ultimes de compromis ne sont pas trouvés à brève échéance entre les parties négociatrices.

GRÈVE SUR GRÈVE

Nous avons eu, il y a quelques mois, la grève des instituteurs de la région de Sherbrooke et celle des infirmières de l'hôpital Ste-Justine à Montréal. Nous avons présentement celle des employés de la Régie des Alcools de Québec, nous aurons peut-être demain des arrêts de travail chez les employés de la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent, filiale de l'Hydro-Québec, chez qui un vote de grève vient d'être tenu. La grève a été évitée de justesse chez les employés d'hôpitaux de la région montréalaise grâce à l'intervention ultime des autori-

tés gouvernementales et du président de la C.S.N. ; des malaises sérieux existent entre les professeurs de l'enseignement spécialisé et le ministère de l'Éducation, dont les négociations traînent en longueur ; enfin les dirigeants de l'Alliance des Professeurs catholiques de Montréal ont dû user de tout leur ascendant auprès de leurs commettants pour éviter un recours aux solutions extrêmes et trouver une solution à leurs problèmes de négociation avec la Commission des Ecoles catholiques de Montréal. (Au moment d'aller sous presse, un vote de grève venait d'être pris. — N.D.L.R.)

Ce ne sont là que des exemples parmi l'ensemble des problèmes qui ont cours présentement dans les différents services publics au Québec et qui menacent de dégénérer en conflits ouverts, touchant du même coup de vastes secteurs de la communauté et menaçant, en plusieurs cas, de désorganiser des services reconnus comme essentiels : éducation, santé publique, distribution d'énergie électrique, etc.

Il est à prévoir qu'avec la syndicalisation des fonctionnaires de l'Etat provincial et des négociations collectives qui s'entameront entre les pouvoirs publics

et ces derniers, dans l'occurrence où le droit de grève leur soit octroyé (et peut-être même en dépit de l'octroi du droit de grève) des conflits surgiront qui menaceront la prestation même des services gouvernementaux.

NOUS PARTONS DE LOIN

Que penser d'une telle situation ? Il faut reconnaître qu'au Québec, nous partons de loin en matière de relations du travail dans la plupart des secteurs considérés comme services publics ; éducation, santé, fonctionnarisme, distribution des sources d'énergie, transport et communications. Les fonctionnaires provinciaux sous prétexte qu'ils étaient les « serviteurs » de l'Etat et que la reine ne pouvait négocier avec ses sujets, se voyaient exclus purement et simplement du champ de la convention collective et soumis à la volonté unilatérale des autorités gouvernementales en matière de détermination des conditions de travail.

SECTEURS DÉVALORISÉS

Le personnel enseignant, aux niveaux primaire et secondaire publics, a été

JEAN-REAL CARDIN : Directeur du département des Relations industrielles à l'Université Laval.

longtemps sans organisation efficace, et même après que dans les régions les plus avancées économiquement, l'organisation syndicale efficace se fût imposée, les pouvoirs discrétionnaires dont ont été investies jusqu'ici les commissions scolaires, joints à la prohibition totale du droit de grève, ont empêché jusqu'à récemment notre corps enseignant de conquérir le statut économique et social auquel il avait droit d'aspirer dans une société qui se disait spiritualiste dans ses valeurs de base.

Le cas des employés du secteur hospitalier est encore plus pathétique. Au motif douteux qu'ils étaient à l'emploi d'institutions dites « de charité » et aussi à cause du fait que la valeur de leur travail ne pouvait s'exprimer dans un contexte de marché au même titre que celui des employés de l'industrie ou du commerce, leurs conditions d'emploi et de travail en faisaient en quelque sorte un sous-prolétariat indigne d'une société qui se veut évoluée.

IL ÉTAIT TEMPS

Il est donc normal aujourd'hui, que l'organisation syndicale ayant réussi à pénétrer ces secteurs dévalorisés, et ayant conquis une certaine puissance de revendication, à la fois grâce aux lois du travail adoptées il y a quelque vingt ans, et en dépit des restrictions très fortes imposées à l'action revendicative par ces mêmes lois, une explosion des griefs accumulés, des demandes non satisfaites, des objectifs sociaux et économiques non atteints secoue aujourd'hui l'ensemble de ces services.

Il n'est pas question, non plus, de mettre en doute le progrès véritable que représente le nouveau Code du Travail sur les anciennes lois ouvrières, par la reconnaissance qu'il fait, à certaines conditions, du droit de grève à la plupart des services publics, droit qui s'étendra peut-être demain aux instituteurs et aux fonctionnaires.

Il s'agit encore, croyons-nous, d'un droit fondamental du salarié quel qu'il soit, aussi longtemps qu'il est exercé dans le respect de l'ordre, de la santé et de la sécurité publiques.

La véritable question est de savoir quel usage les salariés des services publics vont en faire. Il faut se souvenir ici que la grève, lorsqu'elle s'exerce dans un service public, prend une tout autre signification que lorsqu'elle survient dans l'entreprise privée de petites ou de moyennes dimensions.

UN COMBAT SINGULIER

Dans les relations industrielles traditionnelles, c'est-à-dire, celles du secteur privé de l'économie, la grève est avant tout une affaire « privée » mettant en cause deux partenaires « privés » faisant pression l'un sur l'autre au moyen de la force économique sur les marchés du travail et des produits. Théoriquement, l'ensemble de la population, ou de larges secteurs de cette dernière n'en sont pas touchés. Il s'agit donc, en somme, d'un combat singulier dont la cessation du travail au moyen de la grève ou du lock-out est l'arme utilisée pour vaincre l'adversaire, sans que l'armée entière des salariés, des consommateurs et du public en général, risque sérieusement d'en être pour autant désorganisée.

TOUS DANS L'ARÈNE

Dans les services publics, la grève prend un tout autre caractère. Ce n'est plus une affaire privée entre deux partenaires de l'économie, mais une affaire publique impliquant la communauté entière ou un secteur important de cette dernière. La grève revêt donc alors un caractère proprement communautaire, acquiert du même coup une dimension « politique » en ce sens qu'elle intéresse l'ensemble de la population et implique au premier chef une intervention éventuelle des pouvoirs publics. Le cas est encore plus flagrant lorsqu'il s'agit de services qui sont en tout ou en partie subventionnés à même les deniers publics et dispensent un service essentiel à cette population.

Ici, la pression ne s'exerce plus tellement sur l'institution ou la personne qui joue le rôle de patron, mais indirectement, et non moins puissamment, sur le public en général via cette personne ou cette institution. Ce n'est plus, comme dans les services privés une pression économique fondée sur la loi des marchés, mais plutôt une pression politique fondée sur les comportements de l'opinion publique déterminés par ceux des consommateurs de ces services en général.

Il ne faudrait pas, donc, qu'ayant conquis de haute lutte le droit à la grève, les organisations syndicales dans les services publics, continuent de considérer et d'utiliser cette arme selon les mêmes critères qu'elles ont jusqu'ici utilisés à son endroit dans leurs relations traditionnelles avec les employeurs privés.

L'octroi du droit de grève dans les services publics est la reconnaissance d'une évolution de nos relations du travail vers une maturité plus grande, de même que chez les partenaires sociaux en cause.

ÉPÉE DE DAMOCLÈS

Ceci implique chez eux un départ de l'esprit revendicatif pur et simple vers l'acquisition d'une conscience plus aigüe de leurs responsabilités communautaires et le développement progressif d'un sens élevé de responsabilité sociale.

Si ces conditions ne sont pas remplies, nos syndicats risquent de prendre l'allure de l'adolescent à qui l'on confierait un rôle et des armes trop délicats et dangereux mettant en péril la société où ils évoluent, en faisant l'essai sans discernement des nouveaux moyens de pression qui leur sont désormais acquis.

Les mentalités, les compétences et les moyens de réconciliation des conflits, doivent être adaptés de telle sorte aux nouvelles dimensions des problèmes en cause, que l'usage du droit de grève ne devienne qu'une épée de Damoclès dont le fil ne sera coupé que dans des situations d'une gravité exceptionnelle et jugée telle par l'opinion publique. Autrement la grève, si elle est déclenchée pour des causes futiles ou mesquines sans souci du bien commun, et sans études sérieuses étayant la procédure de négociation, peut facilement devenir un instrument de chantage auprès de l'opinion publique en général.

Nous sommes convaincus que l'immense majorité de nos dirigeants syndicaux sont conscients de leurs responsabilités comme leaders sociaux, mais sans que ces sombres desseins ne soient en aucune façon voulus de leur part, un réel danger existe qu'à certaines occasions des idéologies dépassées, une certaine impréparation aux rôles nouvellement assumés, une certaine faim d'en arriver trop vite à satisfaire des appétits depuis longtemps contenus, une certaine stratégie de force depuis longtemps ancrée dans la psychologie des groupes en présence, n'aboutissent dans les faits à des résultats similaires.

Espérons qu'après une période d'« essai » qui s'explique peut-être dans la conjoncture présente, un nouvel équilibre des esprits et des moyens soit instauré afin que la plénitude des droits d'action ne soit que la garantie d'une plus grande harmonie dans nos relations du travail de l'avenir.

PETITES VILLES FENÊTRES CLOSES

JOCELYNE DUGAS

L'exode de nos meilleurs cerveaux vers les grands centres industriels ou universitaires de la province cause une saignée fatale au capital intellectuel de plusieurs de nos petites villes. A l'heure du rapport Parent, à l'heure du renouveau liturgique, un rapide examen du contexte sociologique de certaines de ces agglomérations urbaines permet de mieux comprendre une tendance à l'immobilisme moins apparente dans les grandes cités, foyers de culture, mais quand même décelable ici ou là, à des degrés divers.

SUR NOS SCÈNES LOCALES

Quelles influences jouent encore un rôle déterminant, en 1965, sur le comportement du citoyen moyen de ces chefs-lieux ? Et dans quel sens l'orientent-elles ? Que sont au fond ces dirigeants qui battent à leur propre rythme la mesure de l'avancement de leurs compatriotes ? D'excellents acteurs, la chose est sûre. Et qui s'ignorent : voilà bien la pire tragédie. Si seulement ils pouvaient se voir à travers les yeux de leurs spectateurs ! Pour mieux illustrer notre propos (non dans le but de généraliser), campons des personnages hauts en couleurs et bien en chair sous leurs oripeaux. Rideau !

LE MAIRE

« Le » notable par excellence : souvent un despote ganté de velours et habillé de soie, un renard aux crocs avides enrobés de miel. Il n'est jamais *contre* mais il n'est pas *pour*, de sorte qu'il reste dignement assis sur son majestueux arrière-train. Et les contribuables aussi. Si la montagne ne vient pas à lui, ce n'est pas lui qui ira à elle. Il n'a pas besoin de la montagne, lui, personnelle-

ment. C'est par pur dévouement qu'il s'occupe des affaires de la municipalité depuis bientôt des temps immémoriaux. Par pur dévouement. Il clame à tous les échos que lui seul possède l'expérience suffisante pour continuer... à faire la même chose. Si par hasard il est homme d'affaires ou de profession, habitué à jongler avec les dollars des autres en multipliant les siens, il inspire d'emblée une confiance absolue. On le classe pour toujours dans la catégorie des bons administrateurs. Avec lui c'est le règne du statu quo, mais au moins on sait où on va.

Le maire évite de se prononcer en public sur les sujets controversés. Et quand, avec l'habileté consommée du prestidigitateur, il exprime enfin ses vues, on n'est pas plus avancé après qu'avant. L'ombre dans laquelle il se drape avec une remarquable astuce éblouit jusqu'aux aveugles. Il le sait. Aussi réussit-il, depuis d'innombrables années, à se faire réélire par acclamation. D'ailleurs, qui oserait lui faire face ? Le moindre contribuable lui est lié par des transactions personnelles. De sa forteresse inexpugnable, le maire fait la guerre à tout partage des pouvoirs. Pour des raisons obscures (mais à la réflexion fort plausibles), il cumule quelquefois une fonction essentielle dans la commission scolaire et y insufflé un esprit de caste hostile à toute démocratisation.

Ailleurs, le rôle de premier magistrat se verra interpréter de tout autre façon : sous le visage d'un individu dynamique, ouvert aux idées nouvelles, le maire placera peut-être sa municipalité à l'avant-garde dans nombre de domaines. Mais là encore, ce sera la réalisation — la gloire — d'un seul homme et non celle d'une équipe. La désaffection toujours possible de la masse pour son idole, l'absence de relève constituent autant de menaces à l'essor de la collectivité.

LE COMMISSAIRE D'ÉCOLE

Il détient généralement l'un ou l'autre de ces diplômes de compétence : 1) il n'a plus d'enfants à l'école ; 2) il a réussi en affaires ; 3) il est intéressé dans une entreprise de construction ; 4) il sait faire passer comme il se doit « la piastre avant l'enfant ». Les jeux de coulisse et les séances d'antichambre à Québec lui sont plus familiers que les contacts avec les parents : ceux-ci se sentiraient d'ailleurs de trop aux assemblées « publiques » de la commission. Là aussi la réélection par acclamation (avec personne pour crier hurra) est de règle. Mais l'existence monotone du commissaire d'école a changé de couleur depuis l'avènement de la régionalisation. Que de démarches pour retarder cette échéance, en vertu du principe sacro-saint de l'autonomie locale ! A contrecœur, le commissaire se rendra à l'évidence : personne ne pourra jamais arrêter la terre de tourner. Mieux vaut se hâter de se faire une place au soleil dans la commission scolaire régionale ou le comité régional de planification. Et en avant la démocratisation de l'enseignement ! Ajustons nos œillères.

LE DUO : ÉVÊQUES-CURÉS

Il est des diocèses où l'Evêque connaît son solfège. Il a de l'oreille, il capte vite la rumeur confuse qui monte de son troupeau. Alors, il entonne le couplet et le clergé de reprendre en chœur le refrain. On décèle bien, ici ou là, quelques fausses notes, quelques hésitations, certains retards. N'importe, le directeur de la chorale a donné le ton. Chacun peut ensuite improviser plus librement. Il est par contre des diocèses où l'Evêque n'a ni oreille ni voix. Il a trop peur de se tromper de note. Alors il se tait. Il ferme les yeux sur les problèmes que

pose son abstention, tant chez les clercs que chez les laïcs. L'ombre de l'Evêque et de ses sanctions plane encore sur les décisions des commissions de loisirs ou des commissions scolaires. Si l'on agit, ce sera à l'insu de l'Autorité ; tout va bien, pourvu qu'on n'ait pas de permission à lui demander. Les ecclésiastiques, écrasés par la force d'inertie qui les paralyse et favorise le conservatisme et l'esprit de clocher de plusieurs d'entre eux, porteront leur croix en silence. Les curés les plus apathiques attendront les directives de l'Evêque avant de se renseigner sur le renouveau liturgique. Ce dernier attendra les directives de Rome avant de renseigner son clergé. Entre-temps, les laïcs lèvent les yeux au ciel et s'installent confortablement dans le « qui vivra verra ». Qu'importe le temps perdu quand on a l'Eternité pour soi ? Malgré cette absence totale de dialogue évêque-clergé, évêque-laïcs, la roue tourne. Le vent du Concile souffle. Les tours d'ivoire commencent à s'écrouler.

LE DÉPUTÉ

On l'a élu pour son honnête réussite, parce c'est un bon diable, un bon père de famille. Et puis, on n'avait pas tellement le choix. Il défend avec intégrité la cause du bon patronage. Avec de bons arguments pour les mauvais citoyens. Officiellement empêtré et endimanché, il se pavane avec sa digne moitié dans toutes les réceptions officielles. Le député fait moins bonne figure sur la scène parlementaire. Il table sur l'éloquence du silence. Et quand il ouvre la bouche ce ne sont pas, comme dans les contes de fées, des roses et des perles qui en sortent. Il le sait sans doute car on ne l'entend pas souvent. Il se trouve aussi des députés plus représentatifs. Pas moins nocifs cependant. Hurlant, vociférant, gesticulant, ils captent un moment tous les rayons des projecteurs. Leurs belles théories basées sur le pain et le beurre accrochent en passant des foules d'affamés, qui les suivent jusqu'aux nuages. Mais par nature les nuages, c'est terriblement changeant. Et autant en emporte le vent ! Le député, lui, compte sur une brise favorable pour accéder à la direction de son parti. En attendant, la notoriété ou la notabilité dont il jouit dans sa petite ville lui permettent de se mettre quelque chose sous la dent.

LES AUTRES VEDETTES

Elles brillent par leur absence. C'est-à-dire qu'elles sont dans le monde

comme n'en étant pas. Démission fort peu évangélique. La caisse populaire capitaliste et rigide ne fait pas l'éducation économique de ses sociétaires, de sorte que le gagne-petit a une profonde dette de reconnaissance (parce que de multiples reconnaissances de dettes) envers les compagnies de finance. Tel syndicat local qui se laisse absorber par ses revendications et ses luttes fratricides n'arrive plus à sortir de l'ornière et à faire une éducation positive de ses membres (acquis ou éventuels) afin de les revaloriser sur le plan syndical, économique et professionnel. Le code du travail devrait améliorer la situation.

Les conseils d'orientation économique régionaux en sont encore au stade embryonnaire : organisation et étude. A condition qu'ils émergent de la brume, ils représentent un espoir. La Chambre de Commerce locale ne semble pas avoir jamais bien compris son rôle. Est-ce peur de l'engagement ou lacune de formation ?

LE TRUC DU CAMÉLÉON

Un phénomène fort révélateur se reproduit tant dans le domaine scolaire qu'économique : les mêmes visages, partout et toujours, font peau neuve et transportent leurs pénates (et leurs intérêts particuliers) dans les nouveaux organismes de consultation capables de redorer leur prestige. C'est le truc du caméléon.

Quant aux enseignants, ils n'ont jamais jusqu'à présent marqué de leur griffe les initiatives communautaires. Une cloison étanche sépare par ailleurs la population étudiante de la classe dirigeante des adultes.

L'INFORMATION

L'hebdomadaire local, entonnoir par lequel devrait passer le dynamisme ambiant, est le digne reflet de l'atonie du milieu. Monopolisateur, bourré d'annonces commerciales, il permet à ses propriétaires d'encaisser des profits intéressants. L'éditorialiste, dans le mince espace qui lui reste, pourfendra de lointains adversaires par ses commentaires sur des commentaires publiés... ailleurs. Il évitera ainsi fort habilement de prêter le flanc (et perdre des annonceurs) en s'attaquant de front aux problèmes locaux. Ou si par extraordinaire il se sort le cou, ce sera avec une prudence d'autruche qui n'exclut pas la partisanerie. La radio-télévision privée accuse un net avantage grâce *seulement* aux

émissions d'Etat, mais évite soigneusement un corps à corps trop intime avec les questions brûlantes.

GRÈVE À L'ANNÉE LONGUE

Les petites villes au visage fermé, aux paupières closes ont besoin de lumière pour trouver leur chemin et emboîter le pas au reste de la province. La qualité et l'objectivité de l'information locale affecte profondément leur aptitude à aller de l'avant. Les questions brassées dans la grande marmite provinciale restent incolores, inodores et sans saveur pour la masse des citoyens s'ils ne les voient mijoter dans leur casserole bien à eux. Il y a malheureusement des petites villes qui subissent à l'année longue la grève de l'information. Et ça paraît. L'Association des hebdomadaires de langue française du Canada souscrit au code d'éthique de l'U.C.J.L.F. ; mais elle ne se mettra pas le doigt entre l'arbre et l'écorce puisque son conseil et ses membres (en majorité propriétaires de journaux cumulant des fonctions éditoriales et administratives) sont évidemment à la fois juge et partie dans leur propre cause. Ni chair ni poisson, certains hebdomadaires à force de ménager la chèvre (leurs annonceurs) et le chou (leurs lecteurs) ne font que tourner autour du pot et n'éclairent nullement la lanterne de leurs habitués.

LEADERSHIP : ZÉRO

Parmi les causes profondes de l'immobilisme de certaines régions et de certaines localités du Québec, il faut inscrire en premier lieu la formation sociale insuffisante de leurs dirigeants actuels, terrain propice à l'individualisme et à l'opportunisme ; la carence de cadres véritables ; l'absentéisme d'une élite frileuse parce que dépourvue de moyens et peut-être de mobiles ; enfin, l'apathie de la masse, insuffisamment renseignée et équipée pour faire valoir ses droits, résignée à son sort en pratique parce qu'elle ne possède aucun authentique leader pour lui indiquer la voie. A l'origine de ces lacunes se range certainement l'instabilité de l'économie locale, qui entraîne une anémiant mutation de population vers les grands centres, empêche de s'intégrer de façon valable et de faire siens les problèmes sociaux de ses concitoyens. On vit au jour le jour « en attendant » d'avoir les moyens de jouir *demain* des avantages de la grande ville.

LA NOUVELLE ÉLITE

De deux choses l'une : ou bien les gens en place actuellement élargissent leurs vues, forcés qu'ils y sont par la pression sociologique de la civilisation technique, ou bien ils résistent insidieusement, le plus longtemps possible, pour conserver leurs prérogatives autocratiques. Peuvent-ils s'adapter autrement

qu'en surface ? Leur cas est peut-être désespéré s'ils sont trop âgés et habitués jusqu'à présent à voir leurs méthodes d'action couronnées de succès. La démocratisation de l'éducation et de l'économie exigera de ces potentats une profonde révolution intérieure. Pour l'assurer il est indispensable d'injecter du sang nouveau, beaucoup de sang nouveau aux organismes récemment mis

sur pied dans des buts de décentralisation. Les rouages du mécanisme déjà en marche ne permettent pas d'espérer pour tout de suite une aussi complète métamorphose. Faudra-t-il attendre la prochaine génération ? A quand cette nouvelle race de commissaires d'écoles, d'hommes d'affaires et de profession, de personnages politiques et de travailleurs animés du « sens des autres » ?

CHRÉTIEN OU MONTRÉALAIS

GEORGES-ANDRÉ VACHON

Paradoxe à peine croyable : la littérature québécoise témoigne surtout de l'absence de Dieu ! C'est Gilles Marcotte qui nous le dit, dans une étude publiée tout récemment. Et le phénomène n'est pas récent, il ne naît pas avec la « nouvelle vague ». Bien au contraire, il caractérise déjà notre première grande génération de romanciers : Ringuet, Lemelin, Gabrielle Roy.

Mais regardons-y de plus près. Et demandons-nous si notre littérature témoigne de l'absence de Dieu, ou de l'absence de la religion. La distinction est d'importance. Rien ne l'illustre mieux, en tout cas, que l'œuvre de Gabrielle Roy.

Le Capucin et l'abbé

Dans *Bonheur d'occasion*, les allusions aux valeurs religieuses sont extrêmement discrètes, à peine repérables. Mais dès *La Petite Poule d'eau*, voici l'inoubliable personnage du Capucin de Toutes-Aides, et plus tard, dans *Alexandre Chênevert*, l'aumônier de l'hôpital où le héros va mourir : deux types de prêtres, et aussi deux univers diamétralement opposés l'un à l'autre ; en un mot : deux personnages romanesques qui, du simple fait de leur coexistence, instituent toute une critique de la religion.

GEORGES-ANDRÉ VACHON : Ecrivain.

Deux univers. L'existence de l'abbé Marchand se déroule en effet entre les quatre murs d'un édifice urbain où aboutissent les demi-vivants et les demi-morts. Qu'a-t-il besoin de regarder au-delà ? son unique fonction étant de guetter le moment où les « âmes » sont sur le point de quitter cette terre. Le Capucin, au contraire, est planté en pleine vie. Vaguement rattaché au petit village de Toutes-Aides, il sillonne tout le Nord-Manitoba, depuis Winnipeg jusqu'à la Poule d'Eau. Il est vraiment au centre d'un monde, au centre du monde ; et ce n'est pas un hasard, s'il parle aussi bien le slovène que les dialectes sauteux, pour ne rien dire de la douzaine d'autres langues, romanes, germaniques et slaves, qu'il possède.

« Balancer ses comptes »

L'abbé Marchand, on le devine, est avant tout confesseur. Alexandre Chênevert, qui a été employé de banque toute sa vie, sait fort bien ce qu'il doit en attendre. « Balancer ses comptes » : c'est à ce niveau seulement qu'Alexandre situe son dialogue avec l'aumônier de l'hôpital. Et celui-ci, est-il besoin de le dire, se conforme scrupuleusement à l'image qu'on se fait de lui. Il établit l'exacte comptabilité des péchés et pour

être sûr qu'il ne manque rien au compte débiteur, extorque patiemment des aveux.

Dans ce contexte, comment s'étonner qu'Alexandre Chênevert conçoive Dieu comme une sorte de gérant de Banque. Dans ses cauchemars, l'image de Dieu le Père se confond sans cesse avec celle de M. Fontaine, son patron. Après tout, ces deux personnages appartiennent à la classe des possédants, ne s'intéressent qu'aux droits qu'ils ont sur les autres, et n'ont de mémoire que pour les fautes commises envers ces droits. Tel est à peu près le raisonnement que se tient Alexandre, dans les minutes de vérité que lui ménage la morphine.

L'image du Royaume

Pour le Capucin, il en va tout autrement : il est à son aise partout, sauf dans son rôle de confesseur. Là où il est vraiment lui-même, c'est tout au long de la route qui le mène à la Petite Poule d'eau, où l'attendent, une fois l'an, Luzina et sa famille. Indien, Croate, Russe ou Canadien : tout homme est son ami. Et pour cause ; car il n'est jamais qu'un homme, devant des hommes, et non devant des âmes. Rien de particulièrement « spirituel » dans ses propos. Il se contente

d'être là, c'est-à-dire, d'être lui-même devant les autres. Il passe tout entier dans les propos « banals » qu'il tient, sur la pluie et le beau temps, sur l'hiver qui approche, sur les naissances et les morts ; enfin, sur tout ce dont est faite la vie quotidienne des hommes.

Pourtant, il faudra bien finir par confesser la vingtaine de personnes qui habitent la région de la Petite Poule d'eau. Et le Capucin retarde, retarde indéfiniment le moment d'en arriver là. Il faut à tout prix qu'il se fasse pardonner d'être aussi confesseur. Et quand vient l'heure des aveux, il les écoute à peine, comme s'il doutait que les hommes puissent vraiment pécher ; il les oublie, et passe à autre chose, à tout ce qu'il y a de bon dans l'homme.

C'est que le Capucin est essentiellement un médiateur. Il est sensible à cela seulement qui unit les hommes. Aussi, est-il devenu le père de cette immense famille polyglotte, multi- raciale et inter-confessionnelle qui couvre le Nord-Manitoba. Sa vocation n'est pas de séparer, mais de réconcilier : le Croate avec le Russe, l'orthodoxe avec le chrétien, l'homme avec la femme ; et surtout : l'homme avec lui-même.

Qu'a-t-on là, sinon l'image évangélique du Royaume ? L'épisode du Capucin réalise, au niveau des symboles, l'idéal de fraternité universelle proposé par l'Évangile. Ici, chacun communique avec tous les autres, tous communient, et à travers un homme, justement, qui n'est pas divisé, qui est profondément réconcilié avec lui-même.

Le Royaume à Montréal

Or, tel est exactement l'idéal qu'Alexandre Chênevert oppose aux vues bornées de ses amis et de ses proches, et qu'il défendra encore, sur son lit de mort, contre l'abbé Marchand. Celui-ci, une fois la confession terminée, consent à causer avec son client, et il écoute d'une oreille distraite les propos d'Alexandre sur le progrès indéfini de l'espèce humaine et la réalisation finale du ciel sur terre. Profondément réfractaire au progrès, l'abbé tient cette idée pour fautive, et il oriente tout naturellement la conversation sur la vie dans l'au-delà. La résurrection des corps, voilà le grand tour de force, et Dieu seul peut l'accomplir.

Pourtant, répond Alexandre, si Dieu peut faire une chose aussi difficile, pourquoi n'accorde-t-il pas aux hommes « ce qu'ils désirent plus encore que la résurrection des corps, c'est-à-dire de s'en-

tendre entre eux » ? Et voici les étonnantes répliques qui s'échangent alors entre les deux hommes :

— Mais vous-même, pauvre ami, demanda l'aumônier, est-ce que vous seriez prêt à renoncer au bonheur éternel pour ce que vous appelez votre monde meilleur ?

— Oui, affirma Alexandre.

Mais Gabrielle Roy ajoute tout de suite, comme pour excuser cette contestation brutale du monde de la religion : « Il est vrai qu'alors il prenait une drogue puissante ». Mais peu importe : le personnage a parlé, au nom de la romancière et de la conscience collective qui s'exprime à travers elle.

Cela dit, n'oublions pas que cet idéal de fraternité universelle demeure rigoureusement inopérant, au niveau de la vie effective. Loin de faire vivre le personnage, il le tue. Intérieurement rongé par ses rêveries, Alexandre finira par en mourir. L'idéal du Royaume, il le réalise à l'intérieur d'une pure « jonglerie ». Sa rêverie rassemble pêle-mêle les Hindous qui meurent de faim, les dockers en grève, les catastrophes ferroviaires, les morts de Dunkerque, la montée des républiques populaires, etc. Alexandre a passé sa vie à « jongler » au Royaume, mais n'a rien fait pour le réaliser. Pourquoi cela ? Le héros d'Alexandre Chênevert et le Capucin de *La Petite Poule d'eau* visent pourtant le même idéal.

Montréalais ou chrétien

La réponse, c'est le décor romanesque qui nous la donne. Le Capucin réalise autour de lui le Royaume, mais dans un milieu typiquement rural, et qui est situé très loin de Montréal. Mais la vie d'Alexandre se déroule en plein cœur de la métropole, et tout le roman est là pour dire qu'à Montréal, le Royaume ne se réalise pas. Entre l'idéal profond de l'Évangile et la vie urbaine, il y a comme une incompatibilité de nature.

Mais encore une fois, pourquoi cela ? Y a-t-il, dans l'œuvre de Gabrielle Roy, des éléments de réponse à cette angoissante question ?

Revenons à *La Petite Poule d'eau*, et observons tout d'abord que notre Capucin, transplanté à Montréal, deviendrait à coup sûr une sorte d'abbé Marchand. En milieu rural, le Royaume va de soi, car les hommes communiquent à travers des structures sociales, des coutumes, des idées reçues, comme aussi à travers la nature. Et il faut voir quel usage le Capucin fait des oiseaux et des plantes, de la rivière et des moissons,

dans les sermons polyglottes qu'il sert à ses gens. Mais l'homme des villes, qu'a-t-il de commun avec son voisin ? Plus de coutumes, plus d'idées reçues, plus de communauté d'habitation et de travail, plus de nature non plus. Le monde objectif n'intervient plus comme médiateur de la rencontre entre les hommes. Les hommes ne peuvent plus s'appuyer que sur eux-mêmes. Ils sont acculés à la vie intérieure.

« Arriver en ville »

Mais il y a tout un apprentissage de la vie intérieure. Et tant qu'il n'est pas fait, c'est l'écartèlement entre la vie rurale et la vie urbaine ; c'est la terrible solitude d'Alexandre Chênevert, celle qui ronge et qui tue. Voilà le problème des individus. Mais il y a aussi, dans le même ordre d'idées, une problématique de la religion. Elle non plus n'est pas encore « arrivée en ville ». Elle s'appuie encore sur des structures mentales indépendantes de la vie personnelle. Elle doit faire, elle aussi, l'apprentissage de la vie intérieure. Aussi longtemps que cet apprentissage ne sera pas fait, il sera impossible d'être à la fois chrétien et Montréalais. On sera l'un ou l'autre : Montréalais sans religion profonde, ou chrétien campagnard en séjour dans la métropole. On reconnaît ici toute la problématique abordée par Fernand Dumont, dans l'essai qu'il vient de publier : *Pour une conversion de la pensée chrétienne*. Quand on songe que le premier livre de Gabrielle Roy remonte à la fin de la guerre, comment ne pas croire à une fonction prospective de la littérature ?

Pour revenir à notre point de départ, disons que l'œuvre de Gabrielle Roy témoigne non pas de l'absence de Dieu, mais de l'incompatibilité d'une certaine forme de religion, avec la vie urbaine. Et l'auteur de *La Montagne secrète* montre très bien dans quelle direction il faut chercher pour trouver Dieu, et en même temps, fonder le Royaume. Il faut, justement, cheminer vers la Montagne intérieure ; retrouver le chemin de la fidélité à soi-même, de l'accord avec soi-même. S'engager à fond dans l'aventure que propose la vie urbaine : l'aventure de la solitude, qui permet de se trouver soi-même, et du même coup, de retrouver Dieu et les hommes. Ce chemin, ni le Capucin ni Alexandre Chênevert ne l'ont parcouru de bout en bout. Le héros de *La Montagne secrète* s'y est déjà engagé, et il sait que le chemin mène tout droit à Montréal.



« PLEINS FEUX » SUR L'ÉGLISE

PAUL DOUCET

Un livre UNIQUE. Voilà l'essai de M. Fernand Dumont, publié aux éditions H.M.H. et intitulé *Pour la conversion de la pensée chrétienne*. Écrit par un sociologue qui sait demeurer poète, cet essai se propose d'« éclairer quelques-unes des conditions d'un dialogue critique entre la religion et les impératifs de l'histoire présente ». M. Dumont a compris que nous ne sommes plus à l'époque de l'éclairage à la chandelle. « Pleins feux » sur l'Eglise et la société caractériseraient bien ce livre.

UN CAS DE MYOPIE

Une déception attend le lecteur pressé de trouver des réponses à tout. En cela sa déconvenue rencontrera celle de celui qui attendait une charge à fond. Car ce livre n'est pas écrit pour ceux qui refusent tout correctif à leur myopie.

La critique est radicale ; ce qui ne l'empêche pas d'être juste. Il y a assez longtemps que l'on parle d'un changement de mentalité dans l'Eglise pour se réjouir à la parution d'un livre qui en indique les conditions essentielles. Que cet essai, qui ne le cède en rien aux travaux européens du même genre, soit publié au Canada français, cela représente un témoignage de confiance dans notre vitalité intellectuelle.

Ce qui suit ne ressemble en rien à la recension classique. Il s'agit beaucoup plus d'impressions personnelles recueillies au cours de deux lectures suivies, et d'une troisième en diagonale.

DE LA TENSION À LA CRISE

Enquêtes et sermons font état de la crise religieuse chez nous. Mais ce qu'on

ne dit pas, c'est qu'elle a toujours été. Croire en Jésus-Christ, dans une Eglise commise à la responsabilité des hommes, entraînera souvent autant de questions que de réponses. Croire à l'homme, en ses capacités de dépassement, provoque, surtout chez les gens d'un certain âge, un sourire sceptique.

Or, aujourd'hui, notre monde est en crise. L'accord des esprits est chose du passé. Car la société contemporaine, loin de s'appuyer sur des principes intangibles, cherche à se définir par rapport aux pressions économiques et aux valeurs culturelles, elles-mêmes susceptibles d'interprétations divergentes. Le séparatisme est un exemple parmi d'autres.

PAS FACILE DE S'ADAPTER

Il serait simple de répondre : soit ! le monde change, évolue, se transforme. Mais croire en Jésus-Christ est un acte de foi, motivé par le désir du bonheur et appuyé sur de solides raisons de croire à la Résurrection. En effet, tout serait simplifié peut-être, s'il n'y avait pas... l'Eglise. Deux faits vont illustrer ce point. L'Eglise enseigne une doctrine sociale. Beaucoup de catholiques se sont alors cru dispensés de prolonger leurs bonnes intentions au-delà des rappels intermittents au bien commun, laissant aux autres le soin de rechercher des techniques précises d'organisation sociale. Ainsi, s'il y avait adaptation, c'était par mode de juxtaposition entre une tradition religieuse et les conjonctures d'une époque. Car au lieu de s'attacher à la valeur et à la signification d'une situation, on moralisait ou l'on défendait l'Eglise. L'histoire du mouvement

syndical canadien-français en est une illustration. En ce sens, un nouveau type d'Action Catholique, dont le but est de permettre un approfondissement de la foi et une critique des motifs d'action, tout en laissant la liberté dans le choix des engagements temporels, représentent une « conversion » dans l'approche catholique aux problèmes sociaux.

DE LA TRADITION À L'OPINION

Un deuxième malaise est directement lié au problème central qui oppose le monde et l'Eglise. L'enseignement de l'Eglise, en effet, s'appuie sur une tradition. Il est continu par rapport au passé. Ainsi la réforme liturgique ne crée pas du nouveau. Elle retrouve le meilleur de la tradition de la prière chrétienne en élaguant ce que les siècles passés avaient accumulé de surcharges.

Il n'en va pas de même dans la société contemporaine, car elle a substitué à la tradition, l'OPINION. Par exemple, pour juger du comportement entre garçons et filles, on ne se réfère plus de façon mécanique, au modèle antérieur des fréquentations en vue du mariage, mais bien à ce qu'apporte aux partenaires leur amitié présente. Même sur ce point, il n'y a pas unanimité, car on se réfère, sur ce sujet comme sur bien d'autres, à ce que pensent les autres. Ainsi l'opinion correspond à l'univers mental de l'homme bousculé avec lequel nous n'avons aucune difficulté à nous identifier.

FIDÉLITÉ ET CONVICTION

Ce climat d'opinion qui est le nôtre exige un revirement dans la prédication.

Elle devra retrouver les éléments qui forment les coordonnées de la vie chrétienne : la fidélité et la conviction. Rien de nouveau ? Oui, si la fidélité est synonyme de répétition obstinée ; si le conditionnement — qui pense jeune, pense Pepsi — tient lieu de la conviction.

Non, s'il s'agit d'autre chose...

La fidélité est accueil au temps. C'est le temps qui modifie les objets de notre attachement. Il y a, dans ces modifications, une occasion unique d'aimer mieux et différemment. La conviction est une expérience continue qui approfondit toujours ses raisons de croire dans une sympathie profonde pour le temps présent. C'est la seule orientation possible d'une prédication qui vise à faire du chrétien un TEMOIN. Celui-ci saura, par la transformation de sa vie et les risques qu'il prendra, éviter l'évasion qui réduit la vie spirituelle à la survivance d'un âge antérieur.

FEU LA SOCIÉTÉ TRADITIONNELLE

Lorsque Fernand Dumont plaide pour la conversion de la pensée chrétienne, il s'attaque à la mentalité des chrétiens qui s'accrochent presque désespérément à cet âge antérieur qu'est la société traditionnelle. La religion avait si bien sanctionné les usages et les préjugés de cette société que la disparition de celle-ci risquerait d'entraîner la première dans son sillage. Ainsi, morale et religion liaient spontanément, comme sanctions ou récompenses, la maladie, la mort, les châtements de toutes sortes et les réussites imprévues. Prédicateurs et auditeurs se retrouvaient dans un univers qui permettrait aux uns et aux autres de reconnaître « la main de Dieu ».

Or la technique vient dénoncer ce facile raccourci qui s'inspirait du Dieu des religions primitives plutôt que du Dieu des chrétiens. L'avènement de la machine met en question la passivité de l'homme devant la nature. Les progrès de la médecine en sont une vivante attestation. En conséquence, Dieu ne peut être celui qui tire les ficelles ou comble le chemin non parcouru par l'homme (*God of the gaps*, selon l'expression anglaise), mais bien celui qui respecte la liberté de l'homme et soutient sa responsabilité.

La société aussi se transforme. A la hiérarchie stable d'antan, se substitue le statut obtenu par la possession de l'argent, de l'instruction, du prestige et du pouvoir. Ces choses sont rarement possédées isolément. Le facteur détermi-

nant se décèle facilement : c'est l'argent. Or, et ceci est très important, certains éléments de la population ont le vif sentiment d'être frustrés de cet ensemble de valeurs, admises par tous comme les plus hautes. C'est la prise de conscience de ces tensions qui mène parfois à la lutte des classes. « Les rappels au bien commun n'y changeront rien » (p. 71). Nous sommes bien d'accord.

CE QUI DOIT CHANGER

Qu'est-ce qui devra changer dans l'Eglise ? Le chrétien doit réapprendre que la foi est aussi de l'homme. Le surnaturel est d'En Haut. Ce qui ne signifie pas qu'il survient dans l'homme pour l'inhiber, peser sur lui et finalement se substituer à ce qui le fait homme : une intelligence qui cherche et une volonté mal assurée. Deux voies s'offrent à lui. Celle de l'aliénation qui projette l'image d'un Dieu qui comble les déficits et rassure l'homme sur ses échecs en lui promettant le ciel. Ou celle de l'épanouissement et de la liberté péniblement acquise qui résulte de la rencontre et de la reconnaissance progressive du Dieu des chrétiens qui se révèle dans et par l'action de l'homme. C'est en se mesurant avec le monde, et non en acceptant avec résignation ses limites, que l'homme élargit son horizon aux dimensions de l'Espérance chrétienne.

LE VRAI COMBAT

Tout ce qui précède revêtirait la mante de l'irréalité si les chrétiens ne s'attaquaient « à ce qui, dans l'organisation de la cité, fait qu'il y a encore des pauvres » (p. 73). Ces deux urgences, l'« humanité » de la foi et le combat pour la justice sociale, ne sont pas nouvelles. Il suffit de relire l'Evangile... Peut-être serait-ce suffisant pour ceux qui imaginent la possibilité théorique d'un changement de mentalité des individus qui ne s'accompagnerait pas d'un changement de structures. On ne met pas le vin nouveau dans de vieilles outres !

Faisons une première constatation. C'est désormais la mode de parler de l'Eglise comme Peuple de Dieu. Ce langage implique le partage des responsabilités, dialogue, etc. Mais, à la différence du prêtre, le laïc est divisé entre ses responsabilités familiales, professionnelles, sociales et autres. Celles-ci ne sont pas directement liées à la vie liturgique ou à l'action caritative de l'Eglise. C'est ce qui explique que l'Eglise est lieu où tout

chrétien devrait pouvoir *se retrouver*, non plus comme écartelé entre diverses allégeances, mais comme celui qui répond à l'appel de son Seigneur. C'est ce désir latent, cette attente confusément ressentie, que l'on veut exprimer lorsqu'on affirme que l'Eglise se doit d'être une COMMUNAUTE.

RETOUR AUX SOURCES

Il est traditionnel, en théologie, d'enseigner que l'Eucharistie est à la fois communion au Christ et à ses frères. Cette communion concrète n'est réalisable, il va sans dire, que dans la paroisse. Mais est-ce possible ?

Quatre conditions s'imposent si on veut y arriver.

Il faudra abandonner l'idée de la paroisse-synthèse. Tout grouper sous l'égide d'un conseil paroissial est aussi illusoire que le retour à la terre. Il va de soi que les paroisses urbaines devront être plus petites. L'emploi du temps du clergé devra être modifié. Entre autres, la visite paroissiale devrait durer toute l'année. Mais plus important encore, la paroisse devra trouver de nouveaux fondements humains. Comme on le voit, il y a là un terrain propice où pourra se déployer à son aise, l'imagination créatrice du pasteur et de ses brebis.

C'est à de ternes perspectives pastorales, selon l'expression même de M. Dumont qu'aboutit son essai. Car la réflexion pastorale, comme la vie chrétienne, n'a rien d'aristocratique.

UN STYLE NOUVEAU

« Ces ternes perspectives pastorales », qui ne se limitent pas à la paroisse mais embrassent l'ensemble de la vie de l'Eglise, du diocèse aux associations paroissiales sont de nature à provoquer un certain étonnement. Elles se situent en dehors du contexte habituel des envolées mystiques propres au prédicateur en quête d'une conclusion et de l'attente crispée du fonctionnaire cléricale qui attend patiemment qu'on lui dise quoi faire.

En un mot, ce livre s'adresse à ceux qui veulent réfléchir, le crayon en main, au contact d'une pensée parfois hermétique, mais toujours riche. Etudiants, jeunes foyers, groupes d'études y trouveront une source de renouvellement.

A tous ceux qui le liront, il leur aura été donné de parcourir un des meilleurs livres de théologie pastorale écrits en français.

L'ENJEU EST DÉCISIF

L'enjeu est décisif. Pour de nombreux fidèles, déjà se pose le cruel dilemme : ou bien j'accepte une tradition de foi, ou bien je me débrouille avec ma foi personnelle... Il ne s'agit pas de la « tradition dogmatique » : celle-là ne fait guère difficulté, pour la plupart. La tradition dont il s'agit, c'est la communauté qui est derrière nous depuis les origines, avec ses recherches, ses louvoisements, ses compromissions, ses pécheurs et ses saints. On sent de plus en plus intensément que c'est la fidélité envers tout cela, que c'est aussi le procès de tout cela qui constitue la condition chrétienne, et non pas simplement le combat solitaire avec l'Ange...

En tant que chrétiens, il est vrai que nous tenons le sens dernier du monde. Mais nous n'en possédons aucunement la signification plénière. Sinon, à quoi pourrait donc servir d'y vivre, pourquoi Dieu nous aurait-il condamnés à ce long apprentissage ? Regardons du côté de Sartre, de Merleau-Ponty, de Camus —

de ceux que l'on qualifie vaguement d'« existentialistes » — et qui expriment sans aucun doute l'obscur recherche d'un grand nombre de nos contemporains. Partis qu'ils sont à la découverte des conditions premières de la spontanéité de l'existence et de la conscience, je les vois aussi chercher une tradition. Celle du marxisme ou celle de la révolte éternelle — peu importe, au fond, les noms qu'ils lui donnent.

CETTE PRISON QUI EST LA NÔTRE

Chrétiens, nous poursuivons en quelque sorte un chemin inverse, mais qui va peut-être à leur rencontre. De part et d'autre, même si les composantes de l'inquiétude ne sont pas superposables, la ferveur de la recherche doit être égale. Oui, nous tournons en rond sur cette terre, comme nos frères incroyants, dans cette prison qui est aussi la nôtre. Pour l'aménager quelque peu, économiquement ou politiquement, nous n'a-

vons guère de meilleures recettes que les leurs. C'est bien assez déjà de pouvoir offrir notre espérance : qu'après avoir foulé, pétri et réorganisé sans cesse le lieu de l'exil, nous nous présentions devant le Père, debout et les yeux grands ouverts ; qu'Il nous explique et nous pardonne, aux uns et aux autres, nos piétinements en cette enceinte qui enclôt nos fureurs et nos amours. ♦

FERNAND DUMONT, *Pour la conversion de la pensée chrétienne*, pp. 235-236.

(Les sous-titres sont de nous. N.D.L.R.)

Maintenant

REVUE CHRÉTIENNE D'OPINIONS
ET DE CONVICTIONS SUR L'ACTUALITÉ
PUBLIÉE PAR LES DOMINICAINS
EN COLLABORATION
AVEC D'AUTRES CLERCS ET DES LAÏCS
PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS

directeur-administrateur :
H.-M. BRADET, O. P.

secrétaire de rédaction :
H. DALLAIRE, O. P.

adjoint à la direction :
PAUL DOUCET, O. P.

rédacteurs :
PIERRE SAUCIER
HÉLÈNE PELLETIER-BAILLARGEON

parmi nos collaborateurs :

A. Brunet, O. P. ; Pasteur D. Pourchot ; A. Beaudoin ; V. Harvey, O. P. ; Denis Duval, prêtre ; J. Lamoureux ; M. Bouchard ; R. Cardin ; Chanoine J. Leclercq ; P.-A. Liégé, O. P. ; J.-P. Vanasse ; B. Lacroix, O. P.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :
ABONNEMENT D'UN AN — \$ 5.00
ABONNEMENT D'ÉTUDIANT — \$ 3.50
ABONNEMENT DE SOUTIEN — \$10.00

RÉDACTION, ADMINISTRATION,
ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ,
2715, Chemin Côte-Ste-Catherine,
Montréal-26, P. Q. Tél. 739-2758

N.B. Les abonnements ne sont enregistrés qu'au reçu du versement.

IMPRIMÉ AU CANADA PAR :
L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE
CUM PERMISSU SUPERIORUM

Livres reçus

Barnard, J. :
Mémoires Chapais (Vol. III). Montréal & Paris, Fides, 1964, 367 p.

Berimont, Luc :
Félix Leclerc. Paris, Pierre Seghers, 1964, 189 p.

Besret, Bernard :
Incarnation ou eschatologie. Paris, Cerf, Collect. : « Rencontres », 1964, 240 p.

Boucher, Pierre :
Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du Pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada 1664. Boucherville (P.Q.), Société Historique de Boucherville, 1964, 415 p.

Chamberland, Paul :
L'afficheur hurle (poème). Montréal, Parti Pris, 1964, 80 p.

Chevalier, Willie :
Peace of our time. A Canadian view. Montréal, International Publisher's, 1964, 132 p.

Conchon, Georges :
L'état sauvage. Ottawa, Cercle du livre de France, 1965, 267 p.

De Becker, Gérald, R. P. :
La vie religieuse et la spiritualité du Sacré-Cœur. Bruges, Beyaert, 1964, 395 p.

De Grandmont, Eloi ; Tard, Louis-Martin ;

Hudon, Normand :
Un bill 60 du tonnerre. Montréal, Ed. Leméac, 1964.

Dick, Ignace :
Qu'est-ce que l'Orient chrétien ? Paris-Tournai, Casterman, 1965, 176 p.

Dumont, Fernand :
Pour la conversion de la pensée chrétienne (essai). Montréal, Ed. H.M.H., Collect. : « Constantes », vol. VI, 1964, 236 p.

Duval, Roch :
Adolescence d'aujourd'hui. Québec, P. U. L., 1964, 191 p.

Fortin-Jacques, Marcelle :
Le savoir-vivre d'aujourd'hui. Montréal, Ed. de l'Homme, 1964, 155 p.

Gaboriau, Florent :
Nouvelle initiation philosophique, Vol. : IV : Les grandes étapes de la pensée, décisions I. Tournai, Casterman, 1964, 527 p.

Harvey, Jean-Charles ; Cognac, Marcel :
Visages du Québec. Ottawa, Cercle du Livre de France, 1964, 207 p.

King, Martin Luther :
La force d'aimer. Paris-Tournai, Casterman, Collect. : « Eglise vivante » 1964, 240 p.

Lambert, J.-Albert :
Père, où es-tu ? Paris-Tournai, Casterman, 1964, 156 p.

Lapointe, M.-Albert, P. S. S. ; Marcotte, Marcel, S. J. ; Coudreau, M.-François, P. S. S. & Al :
Amour et mariage. Montréal, Ed. des Foyers Notre-Dame, 1964, 127 p.

L'Archevêque-Duguay, Jeanne :
Ton père. Québec, Ed. du Pélican, 1964, 127 p.

Larsen, Christian :
Chansonniers du Québec. Montréal, Beauchemin, 1964, 118 p.

Luneau, Auguste :
L'histoire du salut chez les Pères de l'Eglise. La doctrine des âges du monde. Paris, Beauchesne, Collect. : « Théologie historique », 1964, 448 p.

Ouellette, Fernand :
Le soleil sous la mort. Montréal, Hexagone, 1965, 64 p.

Pinkaers, Servais :
Le renouveau de la morale. Paris-Tournai, Casterman, 1964, 272 p.

Racine, Gaston :
Être chrétien. Nice, Edité par l'auteur, 1957, 109 p.

Racine, Gaston :
Les leçons de Marie, Mère de Jésus. Nice, Edité par l'auteur, 1957, 99 p.

Toupin, Paul :
L'écritain et son théâtre. Ottawa, Cercle du Livre de France, 1964, 97 p.

SCANDALES POLITIQUES

L'Angleterre et les Etats-Unis ont eu les leurs. Serait-ce maintenant le tour du Canada ?

Ces scandales ont quelque chose en commun : l'opposition en fait une de ses principales armes électorales. Tout y passe : mœurs, utilisation d'une fonction publique pour garnir son portefeuille, cadeaux reçus, ameublement acheté à crédit, etc. Car lorsqu'il s'agit d'étaler au grand jour la vie privée des hommes publics, on ne s'arrête pas devant la maison. La porte d'entrée est forcée ; une inspection rigoureuse est de mise.

ARTISTES ET POLITICIENS

Peu de gens se scandalisent de la vie menée par les étoiles de cinéma ou les artistes.

Les exemples sont parfois frappants. En première page de *France-Soir* du 20 juin 1963, on trouvait deux photos. L'une montrait Elizabeth Taylor aux côtés de son cinquième mari, tous deux parfaitement détendus et sans complexe. Sous la photo, on pouvait lire : « Liz Taylor, ravie et ravissante : « Je suis si heureuse... » Il n'est pas sûr que ce type de reportage ait nui à sa carrière. D'ailleurs, les artistes sont avant tout jugés par l'opinion publique comme appartenant à un autre monde et non selon des critères stricts de moralité. L'autre photo représentait le ministre anglais Profumo, triste, encadré par deux policiers. Sa femme près de lui, détournait la tête. « Profumo, l'homme déchu, est rentré à Londres sous les huées », pouvait-on lire sous la photo.

ATTENTION P'TIT GARS

Ceux qui gouvernent doivent se garder du moindre faux pas. L'indulgence des hommes n'est pas pour eux. S'ils ont acquis un droit, c'est celui d'être hué par le même public qui les aura acclamés le soir de leur élection. Cela explique que l'on qualifie si facilement la politique de « sale ».

On déconseillera, à celui qui jouit d'une réputation d'intégrité, la carrière politique. Il risque trop de perdre cette belle renommée. A ces conseillers, on peut redire le mot de Sartre : « Ils ont les mains nettes... mais ils n'ont pas de mains ». De plus, l'homme politique doit tenir compte d'une mentalité très répandue. Celle-ci suppose que pour se faire élire, le député doive, non seulement jouer des coudes — ce que tout le monde fait — mais aussi s'assurer d'appuis compromettants qui gênent son action comme homme d'Etat, — ce qui reste à prouver. D'ailleurs l' élu du peuple ne vient pas de la lune. Il reflète trop fidèlement, ceux qui ont voté pour lui. On attendra toujours de lui, cependant, qu'il soit juste, honnête, intègre et entièrement voué aux intérêts de son pays.

Aujourd'hui, ce qui rend la situation de l'homme d'Etat plus complexe, c'est qu'il est soumis aux pressions d'une opinion publique exigeante. Celle-ci, par l'intermédiaire de la télévision et des journaux, agit comme correctif indispensable. Elle oblige tout homme d'Etat à rendre

compte de son mandat, PUBLIQUEMENT. C'est une nécessité en démocratie. Il s'agit d'éviter le si néfaste jeu de coulisses. Mais, et c'est là un point aussi central que délicat, quels seront les critères aptes à juger l'homme politique ?

« LE CHAT DANS LE SAC »

Pourquoi un citoyen est-il élu ? Pour représenter l'électorat en qualité de député ou de ministre. Il va sans dire que c'est au titre de ce mandat qu'il faut les juger. Dénoncer, faits à l'appui, l'incompétence, le patronage, les pots-de-vin et l'utilisation à des fins personnelles d'une fonction essentiellement publique, relève d'une critique saine et nécessaire.

Il est une manière détournée d'attenter au prestige d'un homme public. Il s'agit de laisser soupçonner ceci ou cela en se gardant bien de tomber dans le libelle. Or il est plus facile à un député de se soustraire au libelle, car il jouit de l'immunité parlementaire. Le journaliste n'a qu'à relever ce qui a été dit ; le chat est dans le sac. Comme quoi ce qui est légal ne tient pas toujours lieu de la justice.

Nous avons eu et nous aurons des scandales politiques. On aimerait cependant qu'ils aient en commun d'être liés à la responsabilité publique confiée à l'homme d'Etat et non à tout ce qu'on aime retrouver sous le terme scandale. Il restera alors peut-être quelque temps pour légiférer sur les problèmes nationaux et sociaux urgents.

Paul Doucet